



TOUTE L'ACTUALITÉ 2024 DE LA COMMUNE DE LAFITTE SUR LOT



**P 2-3**  
LE MOT DU MAIRE

## Le mot du maire



**P 4**  
DÉMOGRAPHIE

**P 5-8**  
INFOS PRATIQUES

**P 9-11**  
LES FINANCES

**P 12-15**  
LES DÉCISIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

**P 16-17**  
L'URBANISME

**P 18- 29**  
LA VIE DU VILLAGE

**P 30-31**  
ANIMATIONS

**P 32-42**  
VIE ASSOCIATIVE

**P 43**  
AFR

**P 44-47**  
VAL DE GARONNE  
AGGLOMÉRATION

*Chères Lafittoises, chers Lafittois,*

*Au nom de l'équipe municipale, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2025. Que celle-ci vous apporte joie, santé et sérénité. En ce début d'année, il me semble important de faire un bilan de 2024 et de vous faire part des grands projets qui animeront notre commune en 2025.*

*Retour sur 2024 : Cette année a été marquée par de nombreux projets réalisés. Nous avons achevé la première tranche de travaux de l'Église Saint-Sauveur, assurant ainsi sa mise hors d'eau. Un grand merci aux bénévoles de l'association des Amis du Patrimoine et à tous les généreux donateurs qui ont rendu cela possible.*

*En octobre, nous avons inauguré plusieurs réalisations notables de 2023 : le rucher pédagogique communal, le city-stade et le transformateur de la place Pelletane. Nous avons également finalisé la rénovation des trottoirs dans nos trois lotissements, végétalisé la cour de l'école élémentaire et remplacé la structure de jeux. Le premier circuit de randonnée labellisé par le département a également vu le jour.*

*La régulation des populations de pigeons a continué, et nous remercions la société de chasse pour son intervention contre les ragondins et les sangliers.*

*Nous avons organisé une « Semaine Bleue » pour les seniors du 30 septembre au 6 octobre, poursuivi nos ateliers d'inclusion numérique et proposé des sessions de remise à niveau du code de la route et de la conduite. Deux semaines d'activités « Loisir Kids » ont été pérennisées, tout comme les chantiers jeunes citoyens. Un grand merci aux enseignants pour leur investissement et à l'Amicale Laïque pour la qualité de l'encadrement.*

*L'année 2024 a également été marquée par le déménagement du petit salon de Virginie dans les locaux de l'ancienne épicerie du village. Ce nouvel espace, superbement rénové, abrite désormais son équipe, mais aussi le salon de tatouage « Encre d'Or Tattoo » et l'institut de beauté « Flor Institut ». Autre innovation : la boulangerie Bardin a installé deux distributeurs automatiques sur le parking de la cantine, et Béatrice vous accueille désormais à la Maison du Bien-être pour des séances de luxopuncture.*

*Fin décembre, nous avons réuni le personnel municipal pour le repas de fin d'année. Un moment important pour remercier nos agents pour leur engagement quotidien. J'aimerais également souligner le travail de Sonia et Caroline lors du recensement de la population en début d'année. Un clin d'œil particulier à Sonia, notre secrétaire, qui a fêté ses trente ans au service de la commune !*

Éditeur : REPROLASER

Directeur de la publication :  
Benjamin FAGES

Réalisation et rédaction :  
Patricia GAVA

Crédit photos :

Jean-Charles SERVANT,  
Président de  
Photographiquement Vôtre  
et Patricia GAVA adjointe

La rédaction des articles des  
associations lafittoise est sous  
leur responsabilité

*Nos 15 associations ont continué à proposer des animations de qualité, et les « Comics », nos équipes de sport adapté, ont remporté plusieurs titres régionaux à Orthez. Félicitations à eux et à leurs coachs. Un grand merci à l'équipe des 4 Saisons pour l'animation de notre bibliothèque municipale.*

*Je remercie également l'ARAC et son président Roland Fabre pour leur participation aux cérémonies du souvenir.*

*L'été 2024 nous avons renoué avec le marché estival et organisé le feu d'artifice. Merci au Comité des Fêtes pour son soutien. Le 17 août, le 1er Grand Prix cycliste de Lafitte a été un véritable succès, grâce à la collaboration avec l'association Uniballer. L'association des aînés a célébré ses 50 ans en 2024, ainsi que les 20 ans de présidence de Sylvette Ghilardi. De nombreuses actions de solidarité ont également été mises en place, notamment pour le Téléthon et Octobre Rose. Merci à la gymnastique et à Anita Bulfoni pour les randonnées et à l'ASL pour le café musical lors du Téléthon.*

*Je tiens à saluer également l'association « Photographiquement vôtre » et son président Charly pour les superbes photos prises lors des événements communaux. Deux nouvelles associations, « Synergie Animale 47 » et « Partage et Solidarité », ont vu le jour cette année.*

*Projets pour 2025 : L'année 2025 marquera le lancement d'un chantier majeur : la rénovation thermique de notre école élémentaire et de notre garderie, un projet essentiel pour améliorer le confort de nos enfants et réduire notre empreinte énergétique.*

*Contexte national : Face à l'instabilité politique nationale, beaucoup d'entre vous expriment des inquiétudes légitimes. Il est naturel de se poser des questions sur les répercussions sur notre quotidien, notre économie locale, et l'avenir de nos enfants. Cependant, malgré les turbulences à l'échelle nationale, nous devons garder à l'esprit ce qui nous unit à l'échelle locale. Ensemble, dans notre commune, notre agglomération et notre département, nous avons les moyens de proposer des solutions concrètes et de cultiver une stabilité fondée sur la proximité et la solidarité.*

*Malgré les contraintes budgétaires et le contexte politique difficile, nous avons pris la décision de maintenir le cap, en continuant nos actions et en investissant pour votre bien-être, sans augmenter les taux d'imposition. Les périodes d'instabilité, aussi complexes qu'elles puissent être, finissent toujours par laisser place à un renouveau. Ce renouveau repose sur notre capacité collective à avoir foi dans nos institutions, dans nos valeurs démocratiques, et surtout, dans l'humain.*

*Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir solide et serein pour notre commune.*

*Avec toute ma confiance et mes meilleurs vœux pour 2025.*

*Bien à vous.*

**Benjamin FAGÈS**

# Démographie 2024

## ILS SE SONT UNIS

Le 15 juin, **BERROYEZ Jenny** et **GONÇALVES DOMINGUES Davide**

Le 13 juillet, **TOLBA Mounira** et **SAUVAGE Jean**

Le 17 août, **PAILLE Gaëlle** et **CHALON Damien**

Le 21 septembre, **ZAMPARO Marion** et **VAUGRANTE Claude-Charles**



## BIENVENUS À....

**TOGNIN Eloïse, Justine** née le 18 avril

**BEZARD Léony, Jean, Segundo** né le 13 septembre

**SALVIONI DELEBECQUE Marwan, Christophe, Kaddour** né le 20 septembre

**MARQUES MARTINS Rui, Lourenço** né le 12 novembre



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**JANICKI Edouard**, décédé le 7 mai

**BARROIS Vincent**, décédé le 20 juin

**ARRIGO Michel**, décédé le 9 juillet

**LORAND Jean**, décédé le 22 juillet

**MARLAS Frédéric**, décédé le 25 juillet

**LUGAN Xavier**, décédé le 13 août

**VALLET Lionel**, décédé le 7 septembre

**RIVIERE Gérard**, décédé le 29 septembre

**DOS SANTOS Maria**, née **VIEGAS MONTEIRO** décédée le 23 novembre



La commune de Lafitte sur Lot traite des données à caractère personnel vous concernant aux fins d'informer sa population de sa démographie (naissances, mariages et décès de 2021) au travers du journal communal annuel avec une page dédiée.

Ce traitement se fonde sur la mission d'intérêt public de la commune de Lafitte sur Lot.

Les données personnelles récoltées sont obligatoires.

Ces données sont destinées aux personnels et aux élus de la Commune de Lafitte sur Lot.

Les données ne seront pas conservées sur un autre support que le Registre d'état civil.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez du droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, la limitation du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données (DPO), en justifiant votre identité par tout élément permettant d'attester de votre identité.

Par voie électronique : [mairie@lafittesurlot.fr](mailto:mairie@lafittesurlot.fr)

Par courrier postal : Mairie de Lafitte sur Lot – 2 Place de la Mairie - 47320 LAFITTE SUR LOT

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

# Infos Pratiques

# FORMALITÉS

## ADMINISTRATIVES

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Vous accueillez « 21 rue Principale » à proximité des commerces  
Du mardi au vendredi 9h – 12h15 et le samedi 9h – 12h

#### VOUS POUVEZ Y EFFECTUER

##### Toutes vos opérations bancaires habituelles :

- Versements, retraits (limité à 500€),
- Retrait espèce CB La Poste à partir de 20€,
- Dépôt de chèque
- Paiement CB (et sans contact).

##### Services postaux :

- Vente de timbres, affranchissements,
- Emballages Colissimo, lettre services +, enveloppes préaffranchies,
- Recommandés (en instance ou à envoyer)
- La Poste Mobile, vente téléphonique

#### ÉVOLUTION TARIFAIRE COURRIER AU 01.01.2025

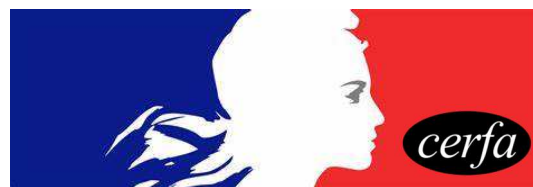
Poids jusqu'à	LETTRE VERTE (3 jours)	LETTRE SERVICES + (suivi 2 jours)
0 – 20 g	1.39 €	3.15 €
21 – 100 g	2.78 €	4.15 €
101 – 250 g	4.72 €	5.25 €
Lettre recommandée avec AR	7.14 €	
0 – 20 g International	2.10 €	



**BIENVENUE**

*Vous venez d'arriver à Lafitte sur Lot, nous serions heureux de faire votre connaissance. Nous vous invitons à vous présenter à la Mairie.*

# Infos Pratiques **FORMALITÉS**



## **ADMINISTRATIVES**

### **EXTRAIT DE NAISSANCE**

GRATUIT

À demander à la Mairie de Naissance

Indiquer la date - nom – prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées)

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse + copie de la pièce d'identité

Français nés à l'étranger : demande à effectuer au service central de l'Etat-Civil à Nantes.

Demande en ligne : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

### **EXTRAIT DE MARIAGE**

GRATUIT

À demander à la Mairie du mariage.

Indiquer la date du mariage - vos noms, prénoms.

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse plus la photocopie de la carte d'identité.

### **ACTE DE DÉCES**

GRATUIT

À demander à la Mairie du lieu de décès ou lieu de domiciliation au moment du décès.

Indiquer la date du décès - nom - prénom.

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

### **LIVRET DE FAMILLE**

À demander à la Mairie du lieu du mariage

En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et enfants.

*Divorce* : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

### **EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE**

Ministère de la justice :

107, rue Landereau - 44300 NANTES cedex

Fournir une copie du livret de famille, une enveloppe affranchie et libellée à votre adresse.

Pour l'obtenir plus rapidement : site internet [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr).

### **CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ**

Il n'est plus délivré par la Mairie : s'adresser au Notaire.

### **DOSSIER MARIAGE**

Guide des époux, mentionnant les pièces à fournir, est à retirer en mairie.

A retourner complet 2 mois avant la date de la cérémonie.

### **DOSSIER PACS**

Guide à retirer en mairie, mentionnant les pièces à fournir et la procédure d'enregistrement.

### **CARTE DE SÉJOUR**

Préfecture du Lot-et-Garonne

### **CARTE D'ÉLECTEUR**

Gratuit

Pièces justificatives nécessaires :

\* Le formulaire Cerfa 12669\*02 téléchargeable en ligne ou à retirer en Mairie.

\*Une pièce d'identité en cours de validité

\*Un justificatif de domicile.

Mode de dépôt :

\* À la Mairie du domicile. L'intéressé doit s'y rendre en personne, sinon, il peut établir une procuration au nom d'un tiers qui se chargera d'effectuer la procédure à sa place.

\*Par courrier postal – le Cerfa dûment complété et signé et accompagné des justificatifs d'identité et de domicile.

\*En ligne, via [service-public.fr](http://service-public.fr), le site officiel de l'administration française.

# Infos Pratiques FORMALITÉS

## ADMINISTRATIVES

### LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de CNI sont effectuées selon les mêmes modalités que les passeports.

**27 Mairies dans le département sont équipées d'un dispositif de recueil des demandes de cartes d'identités :**

*Agen, Aiguillon, Boé, Cancon, Casteljaloux, Duras, Foulayronnes, Fumel, Hautefage la Tour, Lafox, Laroque-Timbaut, Layrac, Le Passage, Marmande, Meilhan sur Garonne, Miramont de Guyenne, Monflanquin, Nérac, Penne-d'Agenais, Sainte Bazeille, Sainte Colombe de Villeneuve, Sainte Colombe en Bruilhois, Samazan, Sainte-Livrade sur Lot, Seyches, Tonneins, Villeneuve sur Lot.*

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



### LE P.A.C.S.

**L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs)**

a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017.  
Le passage du Pacs se fait en mairie (et non plus au tribunal)

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

### LE PERMIS DE CONDUIRE- LA CARTE GRISE- LES IMPÔTS

Les guichets **des permis de conduire et des cartes grises** en Préfecture, sous-préfecture et Mairies sont définitivement fermés. Toutes les démarches liées à ces documents se font **uniquement en ligne**



#### POINT NUMERIQUE

Pour réaliser vos démarches en ligne (cartes grises, permis de conduire, déclaration d'impôts) La Mairie met à votre disposition un ordinateur.

Prendre rendez-vous à la Mairie 05 53 84 03 08





# Infos Pratiques

## ADRESSES UTILES

### PHARMACIE

Brigitte GISCLARD

**05.53.84.02.11**

**du lundi au vendredi**

de 9h à 12h30

de 14h30 à 19h30

**le samedi**

de 9h à 12h30

*Affichage des tours de garde  
sur la porte de l'officine*

**Manon MAHÉ**  
Ostéopathe D.O.

06.50.90.12.61

**Béatrice BESNAULT**  
Luxopuncture

06.32.49.83.70

**Isabelle MONETTA**  
Soins énergétiques

Reiki - Massages

06.46.42.15.93



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

**05.53.84.03.00**

Du mardi au vendredi de 9h à 12h15  
et le samedi de 9h à 12h



### DÉCHETTERIE DE CLAIRAC

**Lundi après-midi de 14h à 17h**

**Mercredi la journée**

de 9h à 12h et 14h à 17h

**Vendredi matin de 9h à 12h**

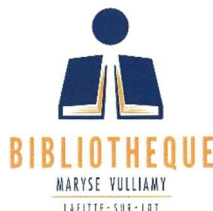
**Samedi la journée**

de 9h à 12h et 14h à 17h

**Fermée mardi et jeudi**

Se munir de la carte de déchèterie

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



**05.53.83.00.75**

mardi 16h-18h

mercredi et samedi 10h-12h

E-mail : bilbliolafittesurlot@orange.fr



### MAIRIE

Tél. **05.53.84.03.08**

e-mail : mairie@lafittesurlot.fr

**Ouvert au public**

Du lundi au vendredi 9h – 12h

le samedi en alternance

(affichage à l'entrée et sur le site internet)

**Salle des sports** : 05.53.94.26.59

**Garderie** : 05.53.79.08.59 **Maternelle** : 05.53.84.04.24

**Primaire** : 05.53.84.37.74 **Cantine** : 05.53.88.72.07



**La ligne**

**444 du réseau**

**Départemental**

Assure les liaisons régulières entre :

Marmande, Tonneins, Clairac, Lafitte-sur-Lot  
et Villeneuve-sur-Lot

**SERVICE QUOTIDIEN et TARIF UNIQUE 2,30€**



Informations et Réservations au 05 64 63 00 47  
contact@evalys-mobilites.fr  
[www.evalys-mobilites.fr](http://www.evalys-mobilites.fr)  
Facebook@Evalysmobilites

### SE DÉPLACER EN BUS DE LAFITTE À TONNEINS

Réservez la veille pour le lendemain matin, le matin pour l'après-midi

*Horaires de circulation*

6h20 à 19h20

*3 points d'arrêt à Tonneins*

Place Zoppola, Gare SNCF, Ferron

**0 547 497 497**

# Les Finances

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	204 660.04	Impôts directs	280 312.00
		Taxes diverses	112 282.02
Charges de Personnel	260 328.30	DGF	91 373.00
Dégrèvement jeunes agriculteurs	138.00	Autres dotations	53 173.84
Autres charges	121 195.71	Produits et service du domaine	52 182.84
Charges financières	3 004.12	Produits de gestion courante	25 978.63
		Produits Financiers	0,69
		Mandats annulés (exercice ant.)	47.00
		Atténuations charges pers.	1 357.96
<i>S/Total dépenses réelles</i>	<i>589 326.17</i>	<i>S/Total recettes réelles</i>	<i>616 707.98</i>
Opérations d'ordre sect/sect		Opérations d'ordre sect/sect	
<b>Total .....</b>	<b>589 326.17</b>	<b>Total .....</b>	<b>616 707.98</b>

Résultat exercice : 27 381.81

Résultat reporté 2022 228 430.83

Recettes cumulées 845 138,81

Résultat clôture fonctionnement 255 812 64

### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunt (remboursement capital)	21 047.55	Excédent de F capital	26 460.79
Cautionnements rendus	40,00	Cautions reçues	40.00
Frais étude modification PLU	5 136.60	FCTVA	17 867.12
Terrain City Stade	1 522.02	Taxe d'aménagement	2 420.15
Aménagement rucher	10 668.80	Subvention rucher	6 000.00
Bâtiments communaux	23 100.72		
Ralentisseurs route de Lacépède	13 435.10	Amendes police ralentisseurs	6 951.00
Matériel outillage technique	2 801.46		
Matériel informatique	449.00		
Mobilier école	3 392.78		
Reliquat travaux salle des fêtes	5 010.42		
<i>S/Total dépenses réelles</i>	<i>86 604.45</i>	<i>S/Total recettes réelles</i>	<i>59 739.06</i>
<b>Report déficit 2022</b>	<b>3 490.79</b>		
<b>Total exercice.....</b>	<b>90 095.24</b>	<b>Total.....</b>	<b>59 739.06</b>

Reste à réaliser dépenses 77 000.00 Restes à réaliser recettes 100 045.00

Résultat clôture investissement -30 356.18

Résultat Global Reporté 248 501.46

# Les Finances

## LE BUDGET PRIMITIF 2024

### SECTION FONCTIONNEMENT

RAR = RESTE À RÉALISER  
PROP = PROPOSITION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	370 865.46	Produits du domaine	44 688,00
Charge de personnel	269 630.00	Impôts direct locaux	290 811,00
Atténuation de produits	200,00	Autre fiscalité locale	73 348,00
Autres charges	181 837.00	Autres impôts et taxes diverses	22 642,00
Charges financières	3 205,00	Dotation DGF	90 977,00
		Autres dotations	70 440,00
Mandats annulés (exercices ant.)	500,00	Autres produits de gestion cour.	12 500,00
Dotations aux provisions	172.00	Atténuations de charges	2 500,00
		Produits financiers	2.00
		Mandants annulés (ex. antérieurs)	14 500.00
<i>Op. ordre - virement sect.invest</i>	<i>44 500.00</i>	<b>Excédent antérieur reporté 2023</b>	<b>248 501.46</b>
<b>Total.....</b>	<b>870 909.46</b>	<b>Total.....</b>	<b>870 909.46</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Emprunt (remb. capital) (PROP)	21 375,40	TVA récup sur travaux 2023 (PROP)	8 480.00
Cautions rendues (PROP)	1 000,00		
Alloc compensatoire invest. VGA	5 000.00	Taxe d'aménag. (urbanisme) (PROP)	3 448.00
Eclairage public city (PROP)	5 700.00	Cautions reçues (PROP)	1 000.00
Cimetière columbarium (PROP)	5 000.00	<b>Versement subv. Spic 2023</b>	<b>14 045.00</b>
City stade <b>RAR</b>	<b>55 000.00</b>	Subv. ANS city stade (PROP)	23 250.00
Bâtiments communaux (PROP)	20 259.20	<b>Cession immobilière</b>	<b>85 000.00</b>
Installation voirie (PROP)	4 000.00	(PROP)	1 340.00
Matériel outillage install tech. (PROP)	4 100.00		
Matériel informatique (PROP)	2 000 00		
Mobilier (PROP)	2 000.00	Eglise -ligne trésorerie (PROP)	50 000.00
Eglise travaux toiture (op.10021) (PROP)	110 000.00	Eglise - subv disl (PROP)	25 200.00
<b>RAR</b>	<b>21 000.00</b>	Eglise - fond concours vga (PROP)	28 000.00
Avance budget annexe spic	14 783.40	Eglise - subv autre (PROP)	10 000.00
		<i>Op. ordre - virem. sect.invest.</i>	<i>44 500.00</i>
<b>Report déficit investissement 2023</b>	<b>30 356.18</b>	<b>Provision report fonctionne. 2022</b>	<b>7 311.18</b>
<i>Opération ordre frais étude église</i>	<i>14 550.00</i>	<i>Op. ordre intég. frais études église</i>	<i>14 550.00</i>
<i>Opération ordre Gepu/VGA</i>	<i>2000,00</i>	<i>Opération ordre Gepu/VGA</i>	<i>2 000,00</i>
<b>Total .....</b>	<b>318 124.18</b>	<b>Total .....</b>	<b>318 124.18</b>

# Les Finances

## RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR

Le jeudi 19 septembre à 11h15, s'est tenue une réunion de chantier concernant les travaux à l'église St Sauveur. Ce temps a été l'occasion de faire le point sur les travaux de rénovation débutés au printemps 2024. M. Olivier Salmon architecte du patrimoine (chargé du dossier par la commune) et sa collaboratrice ont pu évaluer l'ensemble des travaux réalisés et ceux à terminer.

Pour l'occasion, la commune avait convié l'ensemble des personnes concernés directement par ce projet : la commission communale des travaux (Christian Saudel, Marc Lechevalier, Jean-Marc Chatras et le maire Benjamin Fagès), l'association du patrimoine (représentée par Aline Saudel et Laure Leblond) l'entreprise RBMH (représentée par Mathieu Attane) et le prêtre de la paroisse St Pierre des Rivières (Philippe d'Halluin).

Rappelons que ces travaux portent essentiellement sur la partie charpente et couverture de la nef et du chevet. Des travaux de maçonnerie ont également été nécessaires. La fin de cette tranche de travaux est prévue pour la fin du mois d'octobre 2024.

Le coût total TTC est estimé à 130 000 €, la commune a pu mobiliser 70 000 € de subventions (Etat, Val de Garonne Agglomération, Sauvegarde de l'art Français et association du patrimoine).



L'association organise par ailleurs de nombreuses manifestations tout au long de l'année pour récolter des fonds comme par exemple le vide-greniers qui s'est déroulé le dimanche 29 septembre place de l'église.

L'association a confirmé son soutien à hauteur de 10 000 € pour financer les travaux, M. le maire a chaleureusement remercié l'association pour sa générosité et toutes les personnes qui la soutiennent.



L'association du patrimoine qui œuvre depuis le début du projet a lancé une souscription en ligne.

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-patrimoine-lafittois>

# Le Conseil Municipal

## LES DÉCISIONS



### SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2024

#### **Candidature au marché d'électricité « Groupement de commandes pour l'achat d'énergies » (Électricité et Gaz) proposé par TE47**

Le Conseil municipal décide de présenter sa candidature pour le marché d'électricité et de gaz.

#### **Avancement de grade : Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1re classe à temps non complet**

Le Conseil municipal décide de créer, à compter du 1er mars 2024, un emploi permanent à temps non complet (31,5/35) d'Adjoint technique territorial principal de 1re classe. En parallèle, il supprime un emploi permanent à temps non complet (31,5/35) d'Adjoint technique territorial principal de 2e classe.

#### **Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**

Le Conseil municipal décide de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat comprise entre 300 € et 800 €, en fonction de la rémunération des agents. Cette prime sera modulée en fonction du temps de travail effectué.

#### **Convention « Chats libres sauvages » avec 30 millions d'amis**

Le budget global pour cette opération en 2024 est estimé à 2 700 €, répartis également entre la commune et la Fondation 30 Millions d'Amis, qui participeront chacune à hauteur de 50 %. Cette somme correspond à l'identification et à la stérilisation de 30 chats, au prix moyen de 90 € par chat. Le Conseil municipal valide cette convention.

#### **Règlement d'une facture avant le vote du budget**

Restauration de la benne du camion Mazda - débiteur : CSM - montant TTC : 3 048 €.

#### **Modalités de capture, prise en charge et transport des chiens errants sur la commune**

Le Conseil municipal décide de fixer les tarifs pour la capture et la garde des animaux pris en charge par la commune avant leur transport au chenil départemental, à compter du 1er avril 2024. Les frais sont les suivants :

- Frais de capture/remise : 100 €
- Frais de capture/remise (chiens 1re et 2e catégorie) : 150 €
- Droit de garde/jour : 15 €

### SÉANCE DU 29 MARS 2024

#### **Vote des documents budgétaires**

Le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2023, avec les résultats suivants :

- Investissement : 30 356,18 €
- Fonctionnement : 255 812,64 €
- Résultat global : 225 456,56 €

Le Conseil municipal adopte le budget prévisionnel 2024 :

- Investissement : Dépenses : 318 124,18 € / Recettes : 318 124,18 €
- Fonctionnement : Dépenses : 870 909,46 € / Recettes : 870 909,46 €

Le Conseil municipal fixe les taux de fiscalité directe locale pour 2024 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 47,22 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 53,06 %
- Taxe d'Habitation : 9,33 %

#### **Proposition d'adhésion à l'Agence Technique Départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie »**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'adhésion à « Lot-et-Garonne Ingénierie ».

#### **Proposition d'adhésion au plan de formation mutualisé du territoire du Marmandais**

Après avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de Lot-et-Garonne en date du 28 novembre 2023, le Conseil municipal adopte le Plan de Formation Mutualisé.

#### **Travaux de charpente, couverture, Église Saint-Sauveur**

Le Conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise RBMH pour un montant de 93 018,55 € HT, soit 111 622,26 € TTC.

#### **Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant annuel de 200 €.



### SÉANCE DU 17 MAI 2024

**Travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires : modification du projet et nouveau plan de financement** Les estimations réalisées par des professionnels agréés révèlent un nouveau coût prévisionnel des travaux, s'élevant à 131 772,67 € HT.

**Devis mobilier pour réaménagement du secrétariat de la mairie**

Le Conseil municipal décide de retenir le devis de la société Bruneau pour un montant de 2 156,00 € HT, soit 2 587,20 € TTC.

**Devis pour jeux extérieurs**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de la société Manutan pour l'acquisition de jeux collectifs pour la place Pelletane, pour un montant de 3 904,00 € HT, soit 4 684,80 € TTC.

**AFR : désignation d'un membre « propriétaire » suite à démission**

Le Conseil municipal prend acte de la démission de M. Jacques Ribes et désigne M. Laurent Ribes, propriétaire, comme membre « propriétaire » de l'AFR de Lafitte-sur-Lot

### SÉANCE DU 8 JUIN 2024

**Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le Conseil municipal décide de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal et autorise le Maire à engager, en collaboration avec la commune de Clairac, une consultation de bureaux d'études en urbanisme pour l'élaboration du PLU.

**Subventions aux associations**

M. Chatras présente les subventions de fonctionnement accordées par la commission communale aux associations pour l'année 2024 :

- APE : 300 €
- La Féerie : 250 €
- Billard : 300 €
- Photos : 300 €
- ARAC : 300 €
- Tennis : 200 €
- 4 Saisons : 200 € + 500 € pour le salon du livre
- Basket : 900 € (300 € x 3 sections) Il présente également le dossier de la société de chasse, avec une subvention de 300 € accordée.

### SÉANCE DU 30 AOÛT 2024

**Création d'un emploi de secrétaire générale de mairie**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi de secrétaire générale de mairie à temps complet (35 h.)

**SITS Aiguillon/Port-Sainte-Marie : rapport d'activité 2023**

Le Conseil municipal approuve le rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie.

**VGA : bilan d'activité 2023**

Le Conseil municipal approuve l'ensemble des points du bilan.

**Modification du zonage d'assainissement (Eau47) : avis simple après enquête publique**

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la modification du zonage d'assainissement des eaux usées, tel que proposé par le syndicat Eau47.

**Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en FRR**

Le Conseil municipal instaure l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les zones France ruralité revitalisation.

# Le Conseil Municipal

## LES DÉCISIONS



### **Déploiement de capteurs de qualité de l'air**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public pour le déploiement de capteurs de qualité de l'air.

### **Octroi d'une subvention d'équipement à la société de chasse**

Le Conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 1 200 € à la société de chasse locale, sous réserve de la présentation des justificatifs d'achat

### **Subvention pour l'Église**

La Fondation Sauvegarde du Patrimoine attribue une subvention de 10 000 € pour les travaux d'assainissement de l'Église.

### **Feu d'artifice**

Le Comité des Fêtes a contribué financièrement au feu d'artifice avec un don de 1 250 €, soit 50 % du coût total de la prestation.

## SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2024

### **Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables : Bilan de la concertation et arrêt des ZAE nR**

Le Conseil municipal prend acte des conclusions de la concertation du public et décide de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

### **Présentation du PEDTI VGA 2025-2028**

Le Conseil municipal approuve les orientations du nouveau PEDTI, validées par le Conseil communautaire de Val de Garonne Agglomération.

### **Convention de délégation de la compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) entre Val de Garonne Agglomération et la commune pour 2025**

Le Conseil municipal approuve la reconduction de cette convention, avec un budget de 2 000 € TTC en investissement.

### **Adhésion à la convention « Infogéo47 » - application « Cimetière » proposée par TE47**

Le Conseil municipal approuve l'adhésion à la convention « Infogéo47 » à compter du 1er janvier 2025.

### **Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Lafittoise**

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 480 € au club ASL pour la remise en état du matériel.

### **Subvention à l'association « Sport et Nature des Coteaux de Prayssas », Trail édition 2024**

Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association pour l'organisation du Trail des Coteaux, auquel a participé l'école de Lafitte-sur-Lot.

## SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2024

### **Demande de participation - voyages scolaires pédagogiques**

Le Conseil municipal décide d'octroyer une participation financière de 50 € pour deux élèves résidant à Lafitte-sur-Lot, afin de leur permettre de participer à un voyage pédagogique organisé par la cité scolaire Stendhal d'Aiguillon.

### **Motion relative au projet de loi de finances 2025 et ses conséquences sur les collectivités**

Le Conseil municipal affirme son attachement à la relation commune-département et demande des amendements au PLF pour garantir la capacité d'action des collectivités locales.

### **Motion du conseil municipal - Accord avec le Mercosur**

Les élus demandent la suspension des accords sur le Mercosur.

### **Participation à la « prévoyance » et montant de la participation**

Le Conseil municipal décide de participer au financement des contrats de prévoyance labellisés avec une participation de 10 € brut par agent et par mois.

# Le Conseil Municipal

## LES DÉCISIONS



### Service de télé-médecine

Le Conseil municipal approuve la mise en place d'un service de téléconsultation en prêtant une valisette de télé-médecine, et décide d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement de 400 € à l'association des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

### Sortie cinéma pour les écoles

Le 20 décembre, les écoles organiseront une sortie au cinéma "L'Utopie". La Mairie prendra en charge les frais de transport, pour un montant de 277 €.

*Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations du conseil municipal en mairie ou à sur le site : [lafittesurlot.fr](http://lafittesurlot.fr)*



# Urbanisme

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Qu'est-ce qu'un Plan Local d'urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) **accompagne chaque collectivité territoriale dans son développement, grâce à des outils de planification et de réglementation.** Les gouvernements locaux ont une grande marge de manœuvre pour décider de l'avenir de leur territoire, tant que leur projet s'inscrit dans la continuité des grands principes directeurs fixés par le législateur et retranscrits dans le Schéma de Cohérence Territoriale (ou SCoT).

**C'est un document de planification urbaine qui organise le développement de votre commune**

C'est grâce au Plan Local d'Urbanisme (PLU) que vous savez comment va évoluer votre territoire, et à quoi ressemblera votre ville dans quelques années. **C'est aussi grâce à cet outil que vous savez si votre projet de construction est faisable ou non.**

### Qui élabore le Plan Local d'Urbanisme ?

L'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme** est un (très) long processus strictement encadré par le droit de l'urbanisme. Il est le fruit d'une volonté politique de faire évoluer le document d'urbanisme en vigueur, soit parce qu'il est vieillissant (carte communale, POS), soit parce que sa mise en compatibilité avec de nouvelles orientations est nécessaire.

La décision de créer ou de modifier un PLU doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal (ou du conseil communautaire en cas de PLUi). La collectivité prend alors un arrêté de prescription qui permet de lancer officiellement le projet. La phase d'élaboration par les services municipaux et les élus locaux dure plusieurs mois. Lorsque le projet de **Plan Local d'Urbanisme** est arrêté, il fait l'objet d'une nouvelle délibération puis d'une enquête publique.

Le PLU n'est pas censé plaire à tout le monde ! Il œuvre avant tout pour l'intérêt général. Mais c'est lors de cette phase que vous pouvez consulter le projet et solliciter une éventuelle modification des règles telles qu'elles sont proposées par la commune.

**À la fin de cette phase d'observation, le Plan Local d'Urbanisme est soumis à l'approbation du conseil municipal. Il doit également être validé par l'État par arrêté préfectoral. Par la suite, ce document peut évoluer.**

### Quelles sont les différentes zones d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le **Plan Local d'urbanisme** est découpé en différents secteurs selon un **plan de zonage** très précis. On y trouve principalement les zones suivantes :

- Les zones urbaines (zone U) : elles sont déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.
- Les zones à urbaniser (zone AU) : il s'agit de zones à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. Cependant, l'urbanisation peut être progressive.
- Les zones agricoles (zone A) : elles sont réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.
- Les zones naturelles (zone N) : elles sont préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Ces différentes zones U, AU, A, N peuvent être succédées d'autres lettres. Cela permet un découpage encore plus fin. Les règles applicables à chacune de ces zones sont détaillées dans le règlement du **Plan Local d'Urbanisme**.

# Urbanisme

# PLAN LOCAL D'URBANISME



COMMUNE DE LAFITTE-SUR-LOT

PLAN LOCAL D'URBANISME

FLASH INFOS

## LE PLU : LES OBJECTIFS

La commune de Lafitte-sur-Lot dispose actuellement d'un PLU approuvé par délibération du 02 janvier 2019.

La révision du PLU a été prescrite par délibération du conseil municipal le 08 juin 2024.

Cette révision doit permettre aux élus de définir les contours de la commune pour les 10-15 ans à venir, en tenant compte des attendus réglementaires mais aussi des logiques supra communales et de les harmoniser avec les possibilités de la commune (équipements, réseaux ...).

Dans cette démarche, le conseil municipal est assisté par le bureau d'études UrbaDoc Badiane.

## LA DEMARCHE DE REVISION DU PLU

Le PLU est un document de planification urbaine qui permet d'instruire le droit des sols et de délivrer les autorisations d'urbanisme.

Élaboré dans une logique de développement durable et de gestion économe de l'espace, ce document a la lourde tâche de prévoir les zones de développement de l'habitat, de l'économie ou encore les zones de protection de l'environnement et de l'espace agricole.

## LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PLU

- Le PLU se compose d'un **diagnostic territorial** qui analyse la situation de la commune pour définir par la suite les forces et faiblesses du territoire et ses principaux enjeux.
- À partir des conclusions du diagnostic territorial, le conseil municipal définit le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D)** qui représente les grandes orientations de développement de la commune pour les 10-15 ans à venir. Il s'agit en quelque sorte du projet politique de la commune.
- Ce projet est traduit par un **règlement graphique** qui découpe le territoire en zones **Urbanisées** et **A Urbaniser** et préserve les zones **Agricoles** et **Naturelles** et un **règlement écrit** qui fixe les conditions d'occupation du sol à l'intérieur de ces zones. Enfin le PLU justifie les choix opérés et les impacts sur l'environnement dans un **rapport de présentation**.
- Par ailleurs des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P)** seront réalisées sur certaines zones à urbaniser et urbaines. Elles consisteront à structurer les nouveaux quartiers, faciliter les accès à celui-ci, penser les espaces publics et imaginer le parcellaire et le bâti.
- **Le PLU comporte des annexes** qui comprennent un certain nombre d'indications et notamment : les servitudes d'utilité publique, les périmètres reportés à titre informatif, les plans des réseaux etc.

## LE PLU DOIT ETRE ELABORE DANS UNE DEMARCHE DE CONCERTATION AVEC LES POPULATIONS ET LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

La concertation est obligatoire dans le cadre de la révision du PLU.

La concertation est réalisée selon les modalités de concertation définies par les élus au moment de la prescription de la révision du PLU.

Les moyens d'informer les habitants sont déjà définis par le conseil municipal.

Les personnes publiques associées sont obligatoirement consultées lors de la procédure. Mais leur association tout au long de la procédure permettra une meilleure lisibilité et une qualification du projet.

**Le devenir de la commune est l'affaire de nous tous, n'hésitez pas, dès maintenant, à nous faire parvenir vos attentes via le registre de concertation disponible en Mairie et de participer aux réunions publiques qui seront annoncées à la population.**

**Il est rappelé que les informations déposées dans ce registre seront bien entendu prises en compte au moment d'effectuer des choix et le bilan de la concertation sera effectué.**

**Cependant, le PLU doit traduire un véritable projet de territoire et non pas l'assemblage de plusieurs demandes particulières.**

# La vie du Village

## L'ÉCOLE ET VOS ENFANTS

### ÉCOLE MATERNELLE

Mme Virginie LASSUS

Aidée par Mme Marina CORDEIRO, ATSEM

### ÉCOLE PRIMAIRE

Mme Fanny DE OLIVEIRA

Aidée par Mme Caroline DENAULES

Mme Nathalie GUALCO

M. Nicolas LASSUS

Le plan **Vigipirate** est au niveau « urgence attentat ».

L'organisation des classes est la suivante :

**Les maternelles :** 8h45-11h30 / 13h15-16h30

**Le primaire :** 8h45-12h / 13h45-16h30

**Lacépède :** 8h30-12h / 13h30-16h00



Le bourdonnement des abeilles promet une expérience fascinante. Une douce invitation à la découverte pour les enfants de l'école de Lafitte. Une journée enrichissante pour ces jeunes apiculteurs en herbe. Merci aux enseignants pour leur travail en amont.

**Alain Kintanel** (apiculteur référent)

Année des Jeux Olympiques oblige ! Didier Riedlinger, quadruple médaille d'or aux jeux paralympiques d'hiver, est venu échanger avec nos élèves. Très curieux, de nombreuses questions lui ont été posées. Didier Riedlinger est également conseiller municipal



La mairie a reconduit le partenariat avec l'amicale laïque de Tonneins qui assure l'animation de la garderie et de la cantine.

Pour rappel, la mairie a adhéré à la cantine à 1€. Suivant leur quotient familial, les parents bénéficient d'une réduction sur le prix du repas et sur le prix de la garderie.

Nous remercions les enseignants, l'équipe de l'amicale laïque et nos agents qui se mobilisent et s'adaptent aux besoins de nos enfants pour leur rendre une vie plus douce, sociable et de partage.

Léomant Martine, Adjointe aux écoles.

**Le budget annuel alloué à l'école maternelle et primaire de Lafitte sur Lot est de 5 500 €.**

**Ce budget sert à l'achat de toutes les fournitures scolaires.**



Pour la rentrée 2024/2025

l'effectif total du RPI

Totalise 108 élèves, soit

86 enfants à Lafitte sur Lot

22 enfants à Lacépède



Cette année, nos enseignants se sont orientés vers un projet culturel autour des arts de la scène intégrant musique et théâtre où les enfants sont acteurs. Ils découvrent les musées, les expositions, le cinéma.

# La vie du Village


## ACTIVITÉS ENFANTS





# LOISIRS KIDS

VACANCES DE PÂQUES – ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAFITTE SUR LOT

LUNDI 22 AVRIL	MARDI 23 AVRIL	MERCREDI 24 AVRIL	JEUDI 25 AVRIL	VENDREDI 26 AVRIL
<b>ATELIER CARTE POP UP</b> <small>Intervenante : Sandrine FONTES</small>  <b>10h00 / 12h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>DÉCOUVERTE DU MOUTON « LAINE »</b> <small>Intervenante : Claire CARDON            Club OPA - Les Fermiers du 47            JON - Consovia - Pâtisserie le Néard</small>  <b>10h00 / 12h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>ATELIER POMPIER</b> <small>Intervenants : 05/5.47</small>  <b>09h00 / 12h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>KIDS YOGA</b> <small>Intervenante : Céline PÉRE            L'atelier de Céline</small>  <b>10h30 / 11h30</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>ATELIER CONFISERIE</b> <small>Intervenante : Danièle RANSINGUE            Association des 4 Saisons</small>  <b>09h00 / 12h00</b> Salle des Fêtes 6 ans et +
<b>PELOTE BASQUE</b> <small>Intervenante : Florent SABARON            Comité départemental de pelote basque 47</small>  <b>14h00 / 17h00</b> Salle des Sports 7 ans et +	<b>MOTO CROSS</b> <small>Intervenant : CLAM Evolution Moto</small>  <b>14h00 / 17h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>PRÉVENTION MORSURES</b> <small>Intervenants : Laurence GARNIER            Éducatrice canine au Grain de Foly</small>  <b>14h00 / 17h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>ATELIER NATURE</b> <small>Intervenants : Fabrice SOUZAELLE            Les Mains du Silence</small>  <b>14h00 / 16h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +	<b>ATELIER JARDINAGE</b> <small>Service Technique aménagement</small>  <b>14h00 / 16h00</b> Salle des Fêtes 7 ans et +

TARIF : 2€ chaque activité EXCEPTÉ ATELIER MOTO CROSS 5€ - DOSSIER D'INSCRIPTION À RETIRER À LA MAIRIE

# La vie du Village

## CHANTIERS JEUNES

**Chantier jeunes citoyens**  
**Lafitte-sur-Lot**  
**du lundi 26 au vendredi 30 août 2024**

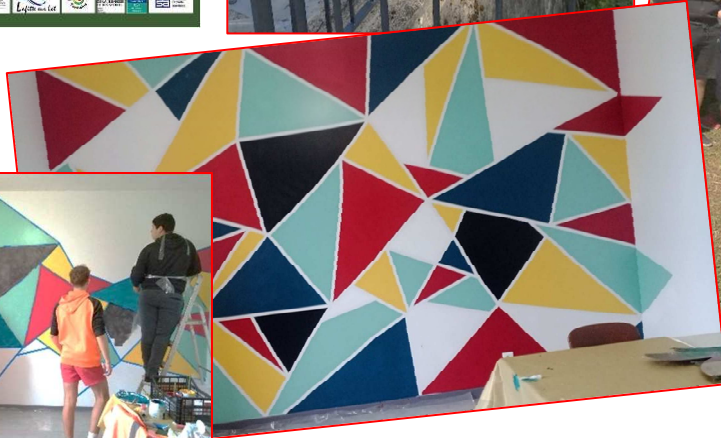
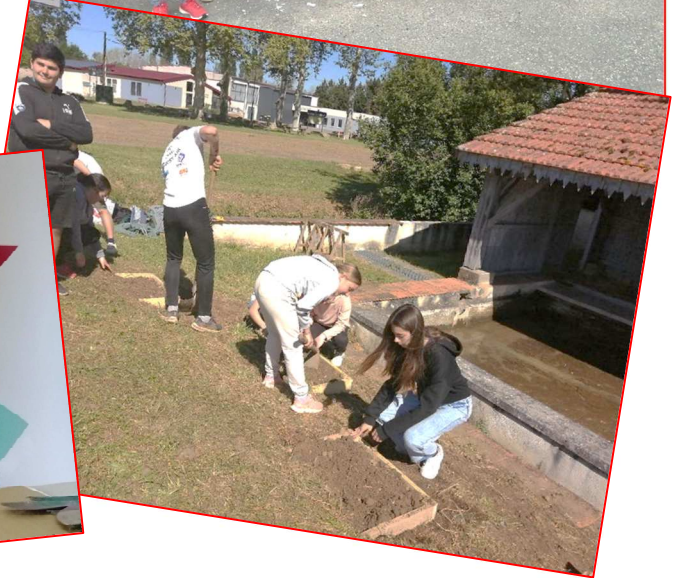
Proposé par la Mairie de Lafitte sur Lot et l'Espace Jeunes de Tonneins, avec le soutien de Val de Garonne Agglomération.

Ouvert à tous les jeunes, âgés entre 11 et 17 ans, dans le cadre des chantiers jeunes citoyens (bourse de 75 euros)



**PAINTING WORKS**

Inscription :  
 Mairie de Lafitte sur Lot 05 39 38 01 01  
 ou Espace Jeunes de Tonneins 05 36 24 79 24

**Chantier jeunes de Lafitte-sur-Lot** vacances d'automne 2024

**ÉCHANGE-SOLIDARITÉ-RENCONTRES-ENGAGEMENT**

<p><b>Lundi 21 OCTOBRE</b>                  9h00-12h00  <b>CHANTIERS JEUNES</b>                  Fabrication boîte à livres pique nique                  Après midi                  Pâtisseries maison et tournois de jeu Mario kart, baby foot et ping pong à l'espace jeunes de Tonneins</p>	<p><b>Mardi 22 octobre</b>                  9h00-12h00  <b>CHANTIERS JEUNES</b>                  Fabrication de boîte à livres pique nique                  Après midi                  Visite du château de Bonaguil                  Départ en grand bus</p>	<p><b>Mercredi 23 octobre</b>                  9h00-12h00  <b>CHANTIERS JEUNES</b>                  Rénovation des abris bus scolaire pique nique                  Après midi                  E-gaming au pôle jeunes de Marmande Jeux vidéos, basket 3x3, ping pong...</p>
<p><b>jeudi 24 octobre</b>                  9h00-12h00  <b>CHANTIERS JEUNES</b>                  Rénovation des abris bus scolaire pique nique                  Après midi                  Halloween à la grotte de Lastourneille départ en grand bus</p>	<p><b>Vendredi 25 octobre</b>                  9h00-12h00  <b>CHANTIERS JEUNES</b>                  Rénovation des abris bus scolaire pique nique                  Après midi                  Préparation du temps de valorisation de la semaine</p>	<p><b>GAME OVER</b></p>

**INSCRIPTIONS**  
 ESPACE JEUNES 07.66.53.75.24  
 jeunes3.amicaletonneins@gmail.com

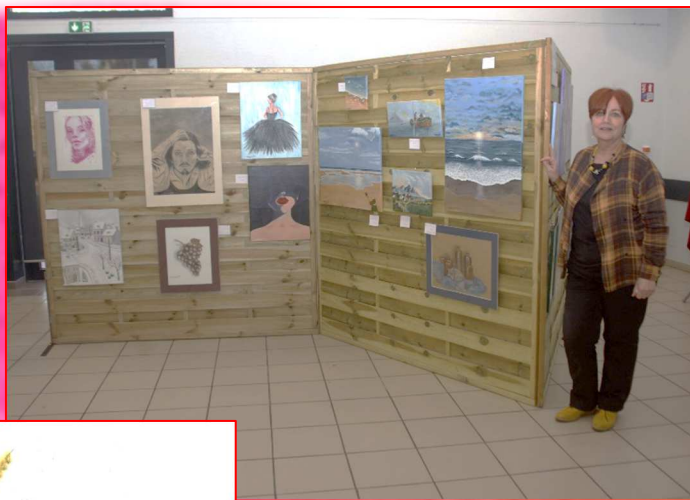
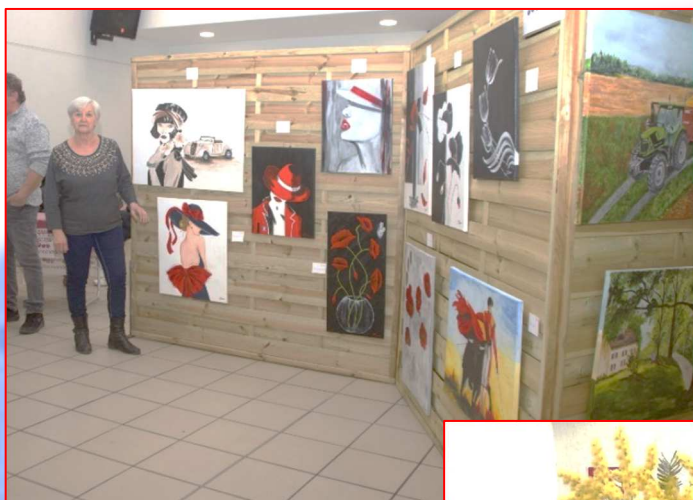
Scanne pour obtenir ton dossier d'inscription

**DECOUVERTE DU TERRITOIRE** **LOISIRS PARTAGÉS**




# La vie du Village

## PEINTURES D'ELLES



Samedi 9 et dimanche 10 mars, cinq peintres de la commune, Jocelyne Barrois, Sandrine Fontes, Édith Morel, Danielle Ransinangue, et Isabelle Robin ont été mises à l'honneur. L'exposition « Peintures d'Elles » a permis aux visiteurs de découvrir la grande diversité de talents des artistes lafittoises.

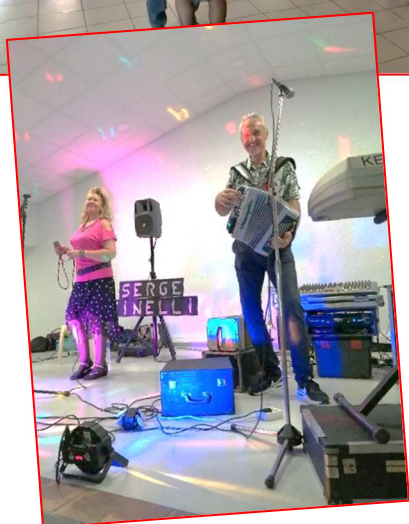
# La vie du Village

## LA SEMAINE BLEUE



La  
Semaine  
Bleue

Semaine  
pour tous les retraités



Évoquée lors de la cérémonie des vœux, la « semaine bleue », en honneur des aînés lafittois, a eu lieu du 30 septembre au 7 octobre 2024.

Événement national, la semaine bleue valorise le rôle des aînés dans notre société. Elle vise à changer le regard sur le vieillissement en valorisant la participation active des seniors, quel que soit leur âge ou leur niveau d'autonomie.

Toutes les activités étaient gratuites pour les lafittoises et lafittois : activité physique adaptée et escape game (un jeu d'énigmes qui se vit en équipe) en partenariat avec l'ASEPT, un atelier généalogie avec RGA 47, un concert avec Jérôme Chaumet et un thé dansant avec l'orchestre Serge Tinelli.

# La vie du Village

## LA BIBLIOTHÈQUE



Toute l'équipe de la Bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

**Depuis 2020**, Le catalogue informatisé de la bibliothèque est disponible, n'hésitez pas à le consulter, à réserver des livres :

<http://mabib.fr/biblio47>

Chaque année, nous mettons à votre disposition des lectures variées, pour ce faire...

**La bibliothèque départementale** nous prête 2 fois par an environ 300 livres.

Mais si nous n'avons pas le roman que vous souhaitez lire, nous pouvons le réserver à la bibliothèque départementale.

**La Mairie**, chaque année, nous dédie un budget de 500€ pour les achats de nouveaux livres. Nous les remercions vivement. Il nous permet d'acquérir les rentrées littéraires, certains prix, les romans des auteurs présents au Salon du livre lors des rencontres auteurs.

Et c'est aussi, **grâce à vos dons**, que nous avons pu, encore cette année, varier un peu plus nos plaisirs... Un grand merci à vous !

**Depuis Novembre**, nous avons dans nos rayonnages, les romans des auteurs ayant participé à la 2<sup>ème</sup> édition de notre Salon Lafitte Bouquine. Venez les découvrir !



Vous ne trouvez pas votre bonheur à la bibliothèque ? N'hésitez pas à nous faire des suggestions d'achat !

En partenariat avec l'association les 4 Saisons, nous mettons tout en œuvre pour vous proposer diverses animations.

- **Les rencontres livresques tous les 3<sup>ème</sup> jeudis du mois**
- **Des rencontres auteurs**
- **Lafitte Bouquine, notre salon du livre, rendez-vous le dimanche 19 octobre 2025.**
- **Des moments Contés pour nos loulous tous les derniers samedis du mois (reprise à partir de Janvier).**

Les emplois du temps des bénévoles évoluent, la permanence du vendredi ne peut plus être assurée.

**Nous vous accueillons :**

- **Mardi de 16h à 18h**
- **Mercredi de 10h15 à 12h**
- **Samedi de 10h à 12h**

**Ces horaires peuvent être modifiés.**



**Une équipe dynamique pour vous accueillir :** Marie, Catherine B., Catherine F., Gill, Phil, Angélique, Aline, Martine, Sarah-Yannah, Tina

**Un grand merci aux Bénévoles pour leur temps, et leur implication !**

**On a besoin de vous !**

**Nous recherchons des bénévoles pour assurer l'ouverture de la bibliothèque.**

**Si vous avez un peu de temps, un ou deux samedis par mois (2 heures), n'hésitez pas à prendre contact !**

Pour nous suivre : <https://www.facebook.com/bibliothequelafitte/>

Pour nous contacter : [bibliolafittesurlot@orange.fr](mailto:bibliolafittesurlot@orange.fr)

# La vie du Village

## CABINET MÉDICAL



### Manon MAHÉ, ostéopathe

Diplômée de :  
École Supérieure d'Ostéopathie ESO Paris  
Université de Reims :  
- Master 2 Biomécanique Humain  
- Ergonomie et Recherche Clinique

06.50.90.12.61



### Béatrice BESNAULT, luxopuncture

- Perte de poids
- Arrêt du tabac
- Ménopause
- Rajeunissement du visage
- Relaxation / Sommeil

**Nouveau**

06.32.49.83.70



### Isabelle MONETTA, soins énergétiques

Soins énergétiques  
REIKI  
Massages bien-être

06.46.42.15.93

Pour toutes les prestataires :  
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



# La vie du Village

## SALLE DES FÊTES

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>ASSOCIATIONS DE LAFITTE SUR LOT</b>	<b>ASSOCIATIONS HORS LAFITTE SUR LOT</b>	<b>PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX</b>
<b>MANIFESTATION AVEC RESTAURATION</b> Du vendredi 10h au lundi 9h SALLE + BAR + CUISINES	<b>60,00 €</b> (électricité, eau, chauffage, climatisation, wifi, utilisation des équipements)	<b>180,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire	<b>380,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire
<b>MANIFESTATION SANS RESTAURATION</b> Du vendredi 10h au lundi 9h SALLE + BAR UNIQUEMENT	<b>40,00 €</b> (électricité, eau, chauffage, climatisation, wifi)	<b>160,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire	<b>360,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire
<b>JEUX DE SOCIÉTÉS</b> Du vendredi 10h au lundi 9h SALLE + BAR UNIQUEMENT	<b>40,00 €</b> (électricité, eau, chauffage, climatisation, wifi)	<b>160,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire	<b>360,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire
<b>BALS</b> De 9h au lendemain 9h SALLE + BAR UNIQUEMENT	<b>40,00 €</b> (électricité, eau, chauffage, climatisation, wifi)	<b>160,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire	<b>360,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire
<b>ANIMATIONS POUR SCOLAIRES</b> De 9h au lendemain 9h SALLE + BAR UNIQUEMENT	<b>GRATUIT</b>	<b>160,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire SAUF RPI	/

1<sup>ère</sup> manifestation gratuite pour les associations lafittoises

### APPLICABLE ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS

<b>PARTICULIERS</b>	<b>HABITANTS DE LAFITTE SUR LOT</b>	<b>HABITANTS EXTÉRIEURS À LAFITTE SUR LOT</b>
<b>REPAS ET MARIAGES</b> Du vendredi 10h au lundi 9h	<b>260,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire	<b>380,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire
<b>RÉUNIONS PUBLIQUES OU APÉRITIF</b> De 9h au lendemain 9h SALLE + BAR UNIQUEMENT	<b>130,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire	<b>190,00 € + 50,00 €</b> par jour supplémentaire

Les frais liés à des dégradations de mobilier seront comptabilisés comme suit :

- ❖ Table cassée, manquante ou dégradée : 150,00€
- ❖ Chaise cassée, manquante ou dégradée : 80,00€

Possibilité de lessivage de la salle 40,00 €

- ❖ Un chèque de dépôt de garantie de 1000 € pour la location à l'ordre du Trésor Public
- ❖ Un chèque de dépôt de garantie de 700 € pour le ménage à l'ordre du Trésor Public

# La vie du Village

## INFOS PÊLE-MÊLE



La végétalisation de la cour de l'école primaire avec trois muriers platanes apporte de nombreux avantages :

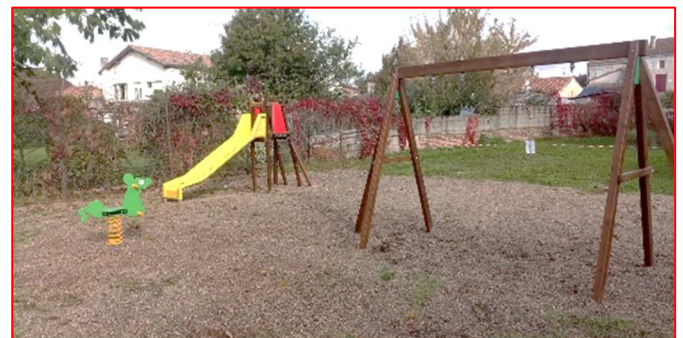
- ✓ **qualité de l'air**
- ✓ **ombrage** protecteur en période estivale
- ✓ **rafraîchissement** de l'air par l'évapotranspiration des plantes
- ✓ **stockage de CO<sub>2</sub>** lors de la croissance des végétaux
- ✓ aide au **maintien de la biodiversité** (plantes sauvages, oiseaux, insectes...)
- ✓ **bien-être** des usagers

Les ateliers de remise à niveau code et conduite proposés par "Bougeons nous 47" (avec le soutien de val de Garonne Agglomération) a permis aux participants de tester leurs connaissances du code de la route en général, et de découvrir, par exemple, les nouveaux panneaux et les règles pour traverser les ronds-points. Les participants ont reçu une attestation de participation. Le verre de l'amitié a conclu la matinée.



Remise solennelle de la première carte d'électeur, et du livret citoyen, qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

*(réservée aux personnes inscrites sur les listes électorales de la commune qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis le 1er mars de l'année précédente).*



Rénovation de l'espace de jeux Place Pelletane

**ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL AU NUMÉRIQUE**

- Apprendre à utiliser un ordinateur, un téléphone, une tablette ;
- Réaliser ses démarches administratives ;
- Echanger avec les proches ;
- Envoyer des mails ;
- Faire et mettre à jour son CV.

**ATELIERS GRATUITS - SUR RENDEZ-VOUS**

● Fourques-sur-Garonne Mardi matin	● Escassefort Mardi matin
● Beaupuy Mardi après-midi	● Castelnau-sur-Gupie Mardi après-midi
● Caubon-Saint-Sauveur Mercredi matin	● Fauquierolles Mercredi matin
● Cocumont Jeudi matin	● Clairac Jeudi matin
● Sainte-Bazelle Jeudi après-midi	● Lafitte-sur-Lot Jeudi après-midi
● Ateliers collectifs Mercredi après-midi et Vendredi	

ATELIERS NUMÉRIQUES INDIVIDUELS  
Proposés par  
Val de Garonne Agglomération



Inauguration de L'ATELIER DES COULEURS, animé par Isabelle Robin, artiste peintre

# La vie du Village

## INFOS PÊLE-MÊLE



**CAMPAGNE DE STÉRILISATION  
DES CHATS DOMESTIQUÉS\***

La municipalité de Lafitte sur Lot vous aide à stériliser et à identifier vos chats.

**La mairie prend en charge 50 %** du montant de la stérilisation et de l'identification\*\*

Reste à charge pour le propriétaire

- 35 € pour un mâle
- 55 € pour une femelle

Renseignements et inscription auprès de la mairie

**05 53 84 03 08**

\*uniquement pour les Lafittois



\*\* Faire identifier son animal par puce électronique ou tatouage est une obligation légale (Article L.212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

### CAMPAGNE RÉSERVÉE AUX ADMINISTRÉS LAFITTOIS

La campagne a commencé l'année dernière.


Lafitte sur Lot est la seule municipalité de France à s'engager en faveur des propriétaires de chats domestiqués.


Du chaton au vieux chat c'est l'occasion de se mettre en règle L'identification : c'est une obligation !

#### L'IDENTIFICATION :

est le moyen le plus sûr de vous contacter si votre chat est trouvé sur la voie publique.

#### LA STÉRILISATION :

 Pour les minettes, suppression des risques de gestation indésirable.

 Pour les matous, l'opération va permettre de réduire les bagarres et agressions entre chats mâles. Elle va ainsi limiter les blessures infligées au chat par morsures et griffures et les abcès et infections parfois graves qui en résultent. Un chat castré aura, par ailleurs, tendance à diminuer son périmètre de promenade.

Pour information sans la campagne : une stérilisation coûte en moyenne 180 euros et une castration coûte en moyenne 90 euros.

Et un animal non-identifié c'est 750 € d'amende ! Le choix est vite fait !



### VERBALISATION POUR CHIEN EN DIVAGATION

De plus en plus souvent des chiens errent dans les rues soit parce qu'ils ont échappé à la vigilance de leurs maîtres soit par indifférence de ces derniers.

Ce qui pose, entre autres, des problèmes de sécurité – certains chiens pouvant se montrer agressifs – mais aussi de propreté de la voie publique.

Aussi, afin de lutter contre ce problème récurrent, le maire et le conseil municipal ont voté une délibération, en vigueur depuis le 1er avril 2024, fixant les tarifs pour les modalités de capture et de garde des animaux placés sous la responsabilité de la commune.

S'il s'agit d'une première fois un simple rappel des règles sera opéré.

➔ FRAIS DE CAPTURE et REMISE CHIEN 1ère et 2ème CATEGORIE 150 euros

➔ FRAIS DE CAPTURE et REMISE 100 euros

➔ FRAIS DE GARDE PAR JOUR 15 euros

(Au-delà des heures d'ouverture des services communaux, les samedis, dimanches et jours fériés majoration de 100 % des frais de remise et de garde)

# La vie du Village

## INFOS PÊLE-MÊLE



Cérémonie des vœux 2024



### DU NOUVEAU POUR VOTRE SANTÉ !

Le service de consultations de télémedecine a été mis en place au CABINET MÉDICAL 65 rue Principale ou à domicile (en cas d'impossibilité de vous déplacer)

Vous serez pris en charge par une infirmière diplômée qui sera en lien par visioconférence avec un médecin de la MAISON DE SANTÉ de Tonneins. Vous pourrez échanger avec le médecin.

Vous pouvez contacter la PHARMACIE GISCLARD pour prendre rendez-vous.

Après votre consultation, votre ordonnance sera automatiquement transmise à la PHARMACIE GISCLARD.



La téléconsultation est une consultation réalisée à distance d'un patient par un médecin (généraliste ou de toute autre spécialité médicale), le patient pouvant être assisté ou non, à cette occasion, par un autre professionnel de santé (exemple : médecin, infirmier, pharmacien...).

Le déploiement de la télémedecine est un enjeu clé pour l'amélioration de l'organisation du système de santé et l'accès aux soins pour tous les assurés sur tout le territoire. Les conditions de réalisation et de prise en charge par l'Assurance Maladie sont définies par la convention médicale entre les médecins et l'Assurance Maladie.

La téléconsultation constitue une voie nouvelle pour faciliter l'accès des citoyens aux soins sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones où les professionnels de santé sont peu nombreux. Par exemple, proposée par votre médecin traitant, elle vous permet d'obtenir un rendez-vous et une prise en charge plus rapide lorsque les circonstances l'exigent ou d'obtenir un rendez-vous dans un délai adapté chez un médecin spécialiste après orientation par votre médecin. Pour certains patients peu mobiles elle permet d'éviter des déplacements inutiles ou un recours aux urgences.

# La vie du Village

## INAUGURATIONS



Ce samedi 26 octobre était synonyme d'inaugurations. Plusieurs projets finalisés en 2023 ou 2024 ont été officiellement inaugurés en présence de plusieurs personnalités qui ont fait le déplacement malgré le mauvais temps: Romain Gaggini (secrétaire général de la sous-préfecture de Marmande-Nérac), Michel Masset (sénateur), Gaëtan Malange (sénateur suppléant), Sophie Borderie (présidente du conseil départemental), Gilbert Dufourg (conseiller départemental), Jacques Bilirit (président de Val de Garonne Agglomération) et Jean-Marc Causse (président de TE47).

Le cortège a débuté la matinée place Pelletane afin d'inaugurer la fresque réalisée sur le poste électrique et la nouvelle aire de jeux.

Le rucher communal a été ensuite mis à l'honneur.

Le cortège s'est ensuite rendu au city stade avant de partager le verre de l'amitié à la mairie.

Un temps d'appropriation de ces nouveaux espaces sera proposé aux Lafittois ce printemps ou cet été.



# La vie du Village

## ANIMATIONS ET CULTURE

**Lafitte-sur-Lot**

**Fête du village**  
SOUS LA HALLE

**Samedi 6 juillet**  
18H30 Marché estival organisé par les associations et commerçants lafittois (apportez vos couverts)  
23H00 Feu d'artifice

**Dimanche 7 juillet**  
Toute la journée Grand Vide Grenier du Comité des Fêtes Lafittois  
Jeu gonflable pour les enfants, Majo Rêves, restauration, buvette

VITO FILMS

**On a tous une fêlure cachée qui peut casser au moindre choc**

Pierre Richard      Bernard Le Coq

**fêlés**

Un film de **Christophe Duthuron**

**SAMEDI 17 AOÛT**

**GRAND PRIX CYCLISTE DE LAFITTE**

**REMISE DES PRIX À PARTIR DE 21H30**

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Catégorie Départ 19h30 Place de la Mairie  
3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Catégorie Départ 17h30 Place de la Mairie  
Circuit 2,2 kms au centre du village

FÉDÉRATION UFOLEP  
Organisé par TEAM SPORT AMATEUR UNIBALLER et LA MUNICIPALITÉ DE LAFITTE SUR LOT

BUVETTE SUR PLACE ET PETITE RESTAURATION  
Réservations 06.65.30.96.62

# La vie du Village

## ANIMATIONS ET CULTURE



Loisirs à  
**Lafitte s/ Lot**

**Forum  
des Associations**

**Dimanche 1er septembre  
de 10h à 12h**

**SALLE DES SPORTS & SALLE DES FÊTES**

*Expositions, démonstrations, initiations, activités  
culturelles, manuelles, sportives..... Enfants et adultes*  
Entrée libre – renseignements au 05.53.04.03.08

**LAFITTE SUR LOT**

5<sup>ème</sup> ÉDITION

**OCTOBRE  
ROSE**

**BALADE ROSE**  
Dimanche 6 octobre 2024

Rendez-vous à 10h devant la bibliothèque Maryse Vuillamy

Organisée par l'association de la Gymnastique Volontaire Lafittoise.  
Apéritif offert par la municipalité.

**400 €**



**Téléthon**

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre**  
RDV 10h00  
au parking  
salle des fêtes  
de Lafitte sur Lot

**Venez nombreux... en famille, entre amis...  
Ouvert à tous (enfants et adultes)  
Participation financière à partir de 5 €**

Marche organisée par l'association Gymnastique Lafitte

**Téléthon**

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre**  
Rendez-vous de 9h30 à 13h00  
Salle des Sports  
de Lafitte sur Lot

**CAFÉ MUSICAL**

Vente de pâtisseries maison à emporter  
Vin chaud  
Jeu de tarot ou à la belote

**878 €**

# La vie Associative CHALLENGE



2024 a été encore une année bien remplie pour l'association

- Février 9<sup>ème</sup> SALON ARTISANS CRÉATEURS
- Mai 3<sup>ème</sup> SALON TENDANCES BIEN-ÊTRE. On pouvait y rencontrer des thérapeutes, mais également des acteurs du bien-être de tous horizons.
- Juin pour la seconde fois une RANDO MOBYLETTE.
- Juillet notre dorénavant célèbre 5<sup>ème</sup> balade gourmande. Balade avec quatre étapes gourmandes VIP. En 2022 nous avons refusé du monde, 2023 nous n'avons pas eu besoin de faire de publicité et à l'heure où nous écrivons l'article 10 places sont déjà réservées ! si ça ce n'est pas un succès !
- Septembre le retour du SALON DU BIEN-ÊTRE ANIMAL avec plus de 200 entrées

L'association tient à remercier chaleureusement tous les amis bénévoles, tous les participants connus ou inconnus qui font que CHALLENGE continue d'exister. Vos participations nous portent et nous poussent à aller encore plus loin dans nos idées.

Notez bien tous nos rendez-vous incontournables 2025 :

- ♥ **Dimanche 2 février 10<sup>ème</sup> salon Artisans Créateurs** (entrée libre)
- ♥ **Dimanche 18 mai 2<sup>ème</sup> salon Tendances Bien-être** (entrée libre)
- ♥ **Dimanche 15 juin 2<sup>ème</sup> Balade mobylettes**
- ♥ **Samedi 19 juillet au soir la 6<sup>ème</sup> balade gourmande**

Présidente  
**Patricia GAVA**

Trésorier  
**J.M. DAL MOLIN**

Les membres  
**S. SOULARD**  
**F. SOULARD**  
**S. MARTIN**  
**M.MARTIN**



**JM DEPAN'PLUS**  
DÉPANNAGES DIVERS  
PLOMBERIE - ROBINETTERIE  
ELECTRICITÉ - SANITAIRE  
RÉNOVATIONS  
Jean-Michel DAL MOLIN  
« Bigayre » 47320 LAFITTE SUR LOT  
**06 50 78 22 93**

# La vie Associative COMITÉ DES FÊTES



Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

L'année 2024, a été une belle année où nous nous sommes retrouvés nombreux autour de moments conviviaux et festifs. Nous avons continué à créer des partenariats avec les autres associations et commerçants Lafittois, par exemple, nous avons participé au Salon du livre Lafitte Bouquine organisé par l'Association Les 4 Saisons.

Alors un grand Merci à vous pour votre participation, aux bénévoles pour leur implication, aux présidents d'association pour les différents partenariats, et à la Mairie pour son soutien.

Sans vous, que ferions-nous ?

- ✚ Le samedi 6 avril, de nombreuses équipes se sont affrontées lors de notre traditionnel concours de belote. Une soirée qui s'est terminée comme il se doit par une bonne soupe et un verre de vin.
- ✚ Le dimanche 7 juillet, notre vide-greniers annuel, a été un grand succès. Nous avons pu apprécier l'animation proposée par les majorettes de Port Ste Marie
- ✚ Le dimanche 4 septembre, nous avons participé au Forum des Associations
- ✚ Le samedi 28 septembre, à notre grand regret, nous avons dû annuler notre soirée.

L'année 2025 s'annonce, nous l'espérons, meilleure.

Nous vous proposerons notre concours de belote au mois d'avril, le vide grenier début juillet et la soirée en novembre.

**Président**

**Marc THOMAS**

**Trésorière**

**Tina DENIS**

**Les membres**

**Viviane LOPES**

**David PORRO**

**Jérémy MARLAS**

**Aline SAUDEL**

**Christian SAUDEL**

**Jean Marie LEROY**

**Angélique MEYER**

**Fabrice NOYER**

**Thomas PORRO**

**Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année et venir apporter vos idées, votre soutien pour animer notre village.**



<http://lafittecomitedesfetes.blogspot.fr>  
<http://www.facebook.com/comitedesfeteslafittois>  
Nouveau ! Nous sommes aussi sur Instagram

**ETS  
PVR**

PEINTURE - VITRERIE - REVETEMENTS SOL & MUR  
ISOLATION DES COMBLES  
TRAITEMENT ANTI-MOUSSE DE TOITURE  
PONÇAGE DE BANDE À JOINT

**MOBARAK N.**  
05 53 79 03 53 - 06 27 11 23 94

# La vie Associative

## LES AMIS DU PATRIMOINE



Les amis du patrimoine lafittois ont bien œuvré en 2024 :  
2 vide-greniers, au printemps et à l'automne

Mise en route d'une cagnotte disponible à la mairie ou en ligne sur HelloAsso  
Nous avons ainsi abondé de 10 000 € le budget de la municipalité dédié à la rénovation de l'église.

Début avril, nous nous sommes retrouvés à l'Assemblée Générale,  
puis nous avons participé à diverses manifestations lafittoises.

Nous avons des projets pour 2025, pour lesquels nous comptons sur vous.

Le 16 février après-midi, nous vous attendons nombreux dans l'église pour une pièce de théâtre : « Diplomatie ».  
Le 9 mars le vide-greniers place de l'église et l'assemblée générale le 25 avril suivie d'un repas à la salle des fêtes.

Et puis les cagnottes restent ouvertes et nous remercions chaleureusement les généreux donateurs ; les réparations dans l'église sont loin d'être finies alors  
« haut les cœurs ! »

[www.helloasso.com/associations/les-amis-du-patrimoine-lafittois/](http://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-patrimoine-lafittois/)

Bonne année à tous



**Présidente** Aline SAUDEL  
**Trésorière** Denise CINO  
**Secrétaire** Laure LEBLOND

## SYNERGIE ANIMALE 47



Cette nouvelle association créée fin 2024 a pour but :

\*De sensibiliser le jeune public au bien-être envers les animaux avec entre autres le programme PECCRAM : Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure.

Cette prise de conscience sera abordée par des interventions dans les écoles maternelles, primaires, collèges et centres aérés du Lot-et-Garonne, par des moyens adaptés au public ciblé.

\* De participer activement au bien-être animal et à la lutte contre la maltraitance animale dans le département Lot-et-Garonne.

\* De venir en aide à tout animal se trouvant dans le besoin, qu'il soit perdu, abandonné ou encore maltraité.

\* De saisir et déposer plainte devant tous les tribunaux de France, dès lors qu'un animal, « chien, chat, etc.. » est en danger et/ou menacé et/ou maltraité.



**Présidente** Patricia GAVA **Trésorier** J.M. DAL MOLIN

# La vie Associative

## L'ARAC Fédération du Lot-et-Garonne



### Travail de Mémoire 2024-2025

En cette année 2024, nous avons participé à la commémoration du 19 mars au côté de la FNACA, aux trois monuments aux morts de Lafitte sur Lot, Clairac et Bourran pour le 62ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc (1954-1962).

Le 8 mai nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de Lafitte sur Lot pour commémorer la victoire de la seconde guerre mondiale (1939-1945).

Le 12 juillet au matin nous avons participé, avec l'A.N.A.C.R., au recueillement à la stèle du maquis de la Torgue et l'après-midi au mur des fusillés de Laparade.

Le 11 novembre, jour du 106ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale (1914-1918), nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de Lafitte sur Lot, en présence d'une grande assistance et nous les en remercions.

Le bureau de l'ARAC remercie la mairie ainsi que le conseil municipal pour la subvention qui nous a été accordée ainsi que pour le pot de l'amitié offert lors des cérémonies.

Nous recherchons un porte-drapeau, homme ou femme, sans distinction d'âge. Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à nous contacter via la Mairie. Merci.

**Nous souhaitons la bienvenue à Gilles PEREYROL qui rejoint l'équipe des porte-drapeaux**

**Président d'honneur**  
Benjamin FAGÈS

**Président**  
Roland FABRE

**Secrétaire**  
Christian SAUDEL  
David FONTAN

**Trésorier**  
Christian SAUDEL  
David PORRO

**Porte-drapeaux**  
David FONTAN  
David PORRO  
Roland FABRE  
Gilles PEREYROL



Crédit photos : Photographiquement Vôtre

  
https://www.planity.com/florinstitut-47320-lafitte-sur-lot  
06 85 54 16 75  
26 Rue Principale 47320 Lafitte-sur-lot

**Institut de beauté**

Extension de cils, Rehaussement de cils  
Madrérothérapie, Soins du corps  
Soins du visage  
Semi permanent,  
Épilations

  
0612290401  
Rue principal  
47320 Lafitte sur Lot

encredortattoo@outlook.fr

# La vie Associative

## A.S. LAFITTE BASKET



A.S.L. 2024, Nouvelle saison et nouvelle équipe autour du ballon orange

L'A.S.L. souhaite continuer à accueillir toujours plus de joueurs, des petits aux dirigeants. D'autant plus que le club dispose d'infrastructures et de personnes compétentes pour que le club vive et grandisse.

➤ **Le club compte environ 60 licenciés FFBB, répartis comme suit :**

- 1 équipe sénior masculine
- 1 équipe U11, poussins mixtes.
- 1 équipe loisir mixte

Certains licenciés, ont également rejoint des équipes internes à notre CTC

- 4 OTM formés cette saison / 4 arbitres dont 2 jeunes en cours de formation
- 1 arbitre officiel qui a suivi la formation spéciale Sport Adapté, et qui met en application chaque semaine les savoirs enseignés, auprès de nos U11.

Nous souhaitons réouvrir un entraînement pour les U7 (- de 7 ans) et U9 (- de 9 ans), catégories qui nous font défaut cette saison. Notre intervention dans le cadre scolaire les saisons passées étaient porteuses pour notre Club.

Prenez contact avec moi, si vous êtes intéressés ; **VENEZ NOUS REJOINDRE !**

➤ **Les « Comics » en sport adapté, FFSA, coachés par 3 éducatrices confirmées :**

- 2 équipes masculines de niveaux différents
- 1 équipe féminine

La saison passée, ces 3 équipes ont remporté le titre de Région, dans chacune de leur catégorie.

Le club intègre aussi une section pétanque adaptée, qui se démarque aussi par des titres remportés lors des compétitions.

Au total, cette section comporte 36 licenciés

➤ **1 Section Volley composé de 21 joueurs**

2 entraînements par semaine, pour ce groupe qui s'est largement renouvelé cette année

**Projets du club :**

- Participation au Téléthon
- Préparation de l'arbre de Noël
- Repas à thème au mois de mars – Pensez à vous inscrire
- Autres animations

Notre nouveau calendrier 2025 est à votre disposition et sera distribué. Nous comptons sur vous et sur votre générosité.

Je remercie la mairie

Je remercie tous nos sponsors grâce auxquels le club peut fonctionner

Je remercie les membres du bureau pour leur investissement personnel, ils se reconnaîtront.

Je souhaite à toutes et à tous, une nouvelle saison remplie de joie, de motivation et surtout la gagne !!!

Le Président de l'ASL  
Patrick FREYCHE MOUGAT

**Président**  
Patrick FREYCHE  
MOUGAT

**Vice-président**  
Jérémy MARLAS

**Trésorier**  
Cédric MARCADIER

**Vice-Trésorier**  
Michel TICHIT

**Secrétaire**  
Éric LAMOTHE

**Vice-secrétaire**  
Valérie FERLAND

**Référent Sport Adapté FFSA**  
Présidente  
Sylvie ZERIO

**Secrétaires**  
Mélanie LEY  
Adam VEZIER

**Référent Volley UFOLEP**  
Patrick LEGRAND

**Membres**  
COURTE Virginie  
CHATRAS Jean Marc  
DURAND Pierre  
VRECH Jean Noël  
YOUBI Ali



# La vie Associative

## LE CLUB DE BILLARD



Cette année le billard club lafittois compte 24 joueurs licenciés, répartis sur 4 équipes.

Notre club évolue en championnat district à Prayssas, où 4 équipes sont engagées.

Les joueurs participent en moyenne à un tournoi par mois. Le samedi en individuel, le dimanche en équipe.

Une équipe joue en DR1, une autre en DR2 et deux en DR3. Une des deux équipes en DR3 est exclusivement composée de joueurs « espoirs » âgés de 8 à 16 ans.

Cette saison à Prayssas, le club organisera deux tournois les 8/9 février et 8/9 mars 2025.

En plus le club souhaite candidater pour organiser les finales de ligues des 17/18 mai 2025.

Le bureau et les membres licenciés du club tiennent à adresser leur plus sincères remerciements à l'ensemble de sponsors qui les ont soutenus cette année.

En 2024, à Lafitte/Lot, nous avons participé à la soirée estivale du 06 juillet, puis, n'ayant pas pu être présent lors du forum des associations, nous avons proposé un après-midi découverte ouvert à tous.

Le billard club lafittois souhaite une très belle année 2025 à tous et une très bonne année sportive à tous les clubs.

Anaïs PEREYROL  
La Présidente.

**Présidente**  
Anaïs PEREYROL  
**Trésorière**  
Sonia SOULARD  
**Secrétaire**  
Sophie COLIN  
**Secrétaire**  
Franck LAURENCE



billardclublafittois@gmail.com  
06.79.62.43.36



### Snack Bar

**SAMEDI  
MIDI  
SNACKING  
À EMPORTER**

**DIMANCHE  
HUITRES - FROMAGES  
PLATS À EMPORTER  
PLANCHES APÉRO**

**DU LUNDI  
AU VENDREDI  
MIDI  
MENU à 13 €**  
entrée, plat, dessert

21 rue principale - 47320 Lafitte-sur-Lot  
**07 80 33 97 53**

Fermé mercredi et dimanche l'après-midi

**Maison du Pruneau**  
DEPUIS 1916

MESSINES CADREILS  
Producteurs depuis 4 générations

*Vente Directe à la Ferme*  
**Visite • Dégustation • Vidéo • Boutique**  
*Le pruneau sous toutes ses formes !*



INFORMATIONS À RETENIR:

Services+

Vente de produits fermiers des voisins  
Vente de fruits et légumes de saison (l'été)  
Location de salle multimédia / séminaire



Boutique ouverte tous les jours de 9h à 19h  
1215 rte de Villeneuve • "Braunès" 47320 Lafitte-sur-Lot  
05 53 84 04 17 • www.maisondupruneau.com



**Gîte La Pruneloise**

Maison du Pruneau



**14**



- Location en gîte jusqu'à 14 personnes (toute l'année)
- Location en chambres d'hôtes (sur la période hivernale - 3 chambres)
- Location salle pour formation et séminaire
- Services de restauration possibles (nous consulter)

Maison du Pruneau - «Braunès» 47320 LAFITTE-SUR-LOT  
05 53 84 04 17 • 06 09 53 10 47 • gitelapruneoise@tsf47.net  
www.lapruneoise.fr



# La vie Associative

## LA GYMNASTIQUE

### VOLONTAIRE



Nous sommes heureux de proposer, pour la deuxième année consécutive, deux cours de gym le mardi et le jeudi à 19h00.

Et vous êtes nombreuses à profiter de ces moments de détente et de maintien en forme.

Merci à la Mairie de mettre à notre disposition la salle des fêtes.

L'association a eu le plaisir de prendre part à Octobre rose et au Téléthon. Rendez-vous, qui au fil des ans, voit le nombre de participants augmenter significativement.



Au cours de l'année 2024 nous avons proposé :

- une randonnée le 02 juin 2024
- des tombolas à la boulangerie et au salon de coiffure. Merci à Marion et Virginie.
- une vente de couronnes de Noël, lors du marché de Noël organisé par La Féerie, qui nous apporte son soutien. Merci à l'Association La Féerie.

A la fin de la saison 2024/2025 le bureau sera démissionnaire et espère que la relève répondra présente pour que le club puisse poursuivre son activité.

Le club fête ses quarante ans cette année puisqu'il a été fondé en 1984 par Mme Ghilardi Sylvette.

Présidente Anita BULFONI

Trésorière Martine LÉOMANT

Trésorière adjointe Aline SAUDEL

Secrétaire Christine SORESSI

Membres Johanna CAMPOS, Mireille PORRO, Martine TICHIT, Marie-Josée VARNIER, Nathalie VETTER



**- TRACTO-PELLE -**  
TERRASSEMENT D'ASSAINISSEMENTS  
INDIVIDUELS  
DRAINS - FOSSÉS  
SASU PRATS DE ROUX  
06 65 30 96 62

CHOISY Mickaël  
Mécanique auto  
Pont du Menuisier - 47320 LAFITTE SUR LOT

**GARAGE CHOISY**

05 53 83 49 84 garagechoisy@orange.fr

**GITE RURAL**  
LOCATION CHAMBRES D'HÔTES

83, rue Principale - 47320 Lafitte-sur-Lot  
05 53 84 07 97 - 06 22 25 83 53

**PAYSAGISTE**  
MAISON & JARDIN 47 - M. Lechevalier

<http://maisonetjardin.chez-alice.fr>  
Le Bourg - 47320 Lafitte-sur-Lot

**TAXI** Jean-Claude WIL

Lieux de stationnement :  
LAFITTE S/LOT « Place Pelletanne »  
CLAIRAC « Place Viçoze »  
CASTELMORON « Place de l'Eglise »  
GRANGES/LOT - LACEPEDE « Au Bourg »

LIAISONS SNCF - AÉROPORT  
TRANSPORT D'ENFANTS  
TRANSPORT DE MALADES ASSIS  
TOUS DÉPLACEMENTS

Tél : 05.53.84.82.75  
ou 06.80.70.08.83  
avec transfert d'appel  
du fixe sur mobile

Véhicule grand confort

24h/24 7j/7

# La vie Associative

## LA FÉÉRIE



La Féerie, a cette année, continué sa progression.

Le 28 avril, a eu lieu la fête du printemps en collaboration avec l'association des parents d'élèves.

Le 18 juin, nous avons organisé une matinée gustative autour des fruits de saison avec les classes de maternelle.

Le 29 juin, nous avons organisé une soirée burger.

Le 7 décembre c'était un petit marché de Noël.

Grâce à vos participations lors de nos différentes actions, nous allons pouvoir, petit à petit, proposer des animations ou participer à des projets pour les enfants du village.

Notre prochain événement sera le marché de printemps (vente de plants-fleurs) avec son vide-greniers, qui aura lieu le dimanche 27 avril.

La Féerie vous souhaite une très bonne année 2025.

## L'A.P.E.



Des nouvelles de l'A.P.E...

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui, par leur don, leur temps et leur aide précieuse, nous ont permis de mener à bien nos manifestations.

Nous devons, en partie, la réussite de nos premières actions (vente de chrysanthèmes, loto, madeleines BIJOUX) à vous, habitants du village et des alentours, à la mairie et aux commerçants.

Merci de votre collaboration.

Grâce à votre aide, nous avons pu organiser :

Le 21 juin 2024 : Sortie au Zoo d'Arcachon

Le 29 juin 2024 : Kermesse-Olympiades, les enfants ont passé un super moment (structure gonflable XXL ,danse, jeux, maquillage...)

Nous avons offert des calculatrices Casio à toute la classe de CM2 pour leur rentrée en 6ème.

Comme l'an passé, nous avons offert des calendriers de l'avent aux enfants des écoles Lafitte sur lot et Lacépède.

Le 21 décembre 2024 : Les enfants ont pu profiter d'une séance de cinéma à St Livrade.

Prochainement nous organiserons une vente de madeleines BIJOUX afin de participer ou de financer d'autres projets ou sorties pour cette fin d'année scolaire.

**Nous sommes à la recherche de personnes voulant reprendre les rênes de l'APE et/ou devenir membres car un grand nombre de nos bénévoles actifs vont devoir nous quitter, pour suivre la vie au collège de leurs enfants.**

Encore merci, en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2025.



# La vie Associative

## LA PEYRO HITTO



Les nombreux adhérents de la Peyro Hitto vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Nos lotos mensuels sont toujours très attendus et la salle des fêtes est toujours remplie de bonne humeur lors de ces retrouvailles, tous les premiers mardis du mois.

Par contre, le Conseil d'administration a décidé de ne plus organiser de loto le dimanche : trop de travail et d'investissement pour un bénéfice dérisoire.

Au mois de mai, 54 adhérents ont visité la préfecture du Lot en petit train puis ont pu déguster du vin de Cahors. Ensuite il fut temps d'embarquer sur le Fénélon pour une croisière repas. Nous avons passé 2 écluses, c'assez impressionnant ! Il était temps de revenir sur la terre ferme et de rentrer à Lafitte.

Au cours de notre assemblée générale du mois de novembre, nous avons fêté un anniversaire de mariage, les 90 ans de notre trésorière et les 80 ans de trois adhérents. Nous avons également fêté les 50 ans de notre club. Sa fondation est parue au Journal officiel en février 1974. La première présidente fut Madame Marie Renouveau, Sylvette Ghilardi en est la 5ème présidente, et ce depuis 20 ans !

Nous faisons appel à des jeunes retraités pour venir étoffer le Conseil d'administration.

La prochaine assemblée générale se déroulera à Lafitte le 15 novembre 2025

**Présidente Sylvette GHILARDI**

**Vice-présidente Pierrette DAVID**

**Secrétaire Marie Christine SAINT-MARC Secrétaire adjointe Simone MARLAS**

**Trésorière Marcelle COUTENCEAU Trésorière adjointe Béatrice MARLAS**

**Conseil d'Administration Mme J. FOURRER,  
R. SAINT-MARC, J.P. TUNICA**

Crédit photos Patricia GAVA



# La vie Associative PHOTOGRAPHIQUEMENT VÔTRE

L'association compte quatre adhérents de plus.

Tél : 0553840309 ou 0688025285 Mail : [anneber11430@aol.com](mailto:anneber11430@aol.com)

Le club se tient à votre disposition pour photographier votre évènement.



**BOUDRA Frédéric**  
plomberie, sanitaire

Climatisation, chauffage  
Entretien espace verts  
Prestation de petit bricolage

06 74 55 39 80  
frederic.boudra@neuf.fr  
47320 Lafitte sur Lot

**Président**  
Jean Charles SERVANT  
**Trésorière**  
Renée GUILHON  
**Secrétaire**  
Anne BERTAND

## LE TENNIS CLUB

Nous avons, comme tous les ans, participé au championnat de printemps par équipe, avec des équipes du département et de la Dordogne, nous sommes arrivés à la 5ème place sur 6.

Pour cette nouvelle saison, l'effectif a légèrement changé, tout comme le bureau. Nous restons toujours avec le même nombre de licenciés, suffisamment pour participer aux compétitions et aligner une équipe au championnat d'hiver. Nous avons terminé à la 4ème place sur 6.

L'objectif sera de faire mieux au printemps prochain que la précédente édition 2024.

Le club de tennis remercie la municipalité pour son soutien et pour la bonne relation entre les 2 parties.



**Président**  
Tanguy VRIGNAUD  
**Vice-Président**  
Franck HADJERAS  
**Trésorier**  
Alexandre SANTOS  
**ANTUNES**  
**Secrétaire**  
Frédéric VULLIAMY

**LA FERME  
DES PRATS DE ROUX**  
**VENTE DE VOLAILLES**

**DÉMARRÉS** **POUR RÔTIR**  
3 - 4 - 5 semaines *Vivants ou prêts à cuire*  
POULETS, CANETTES, PINTADES ET LAPINS

**- FAMILLE SAUDEL -**  
05 53 84 00 74 (H.R) 06 65 30 96 62

*Une journée en Lot-et-Garonne*

**FERME & MUSÉE  
DU PRUNEAU**

Musée du pruneau   
Labyrinthe   
Guinguette en juillet & août  
Boutique de producteurs

[www.musee-du-pruneau.com](http://www.musee-du-pruneau.com)

Le Gabach  
1231 route de Granges  
47320 Lafitte sur Lot

06.14.66.59.17  
**AU BAZAR DE  
FRANCIS**

MEUBLES, OBJETS EN TOUS GENRES  
VIDE-MAISON, DÉMÉNAGEMENT

Marion Zamparo

**Anthéa fleurs**  
Fleuriste évènementiel

**06 86 69 84 64**  
[antheafleurs@gmail.com](mailto:antheafleurs@gmail.com)

# La vie Associative

## LES QUATRE SAISONS



Les membres de l'Association les 4 Saisons vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Depuis quelques années, un partenariat avec la bibliothèque, s'est créé tout naturellement et nous avons le plaisir, chaque mois, de vous proposer :

**Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 20h30 - Une rencontre livresque** soit sur un thème, un auteur ou une lecture commune, un moment d'échange convivial autour d'un roman.

**Le dernier samedi du mois à 15h** un moment conté suivi d'un petit goûter.

Un moment de partage avec vos loulous ! **Reprise en Janvier 2025**

**En Aout**, nous avons créé un partenariat avec l'association « Les amis du Patrimoine » et la Mairie pour la 1<sup>ère</sup> édition du Grand prix cycliste de Lafitte sur Lot.

**En septembre**, pour sa 4<sup>ème</sup> édition, les associations se sont réunies lors du forum des associations lafittoises, une belle journée de rencontre !

**En octobre**, pour sa 2<sup>ème</sup> édition, Lafitte Bouquine, notre salon du livre, s'est tenu, avec 22 autrices et auteurs du coin.

Nous sommes aussi présents aux différents vide-greniers proposés soit par l'association du Patrimoine soit par le Comité des Fêtes.

Nous remercions, de tout cœur, tous ceux qui participent à nos animations : les présidents d'associations pour leur partenariat, la municipalité pour son aide et enfin les bénévoles pour leur implication sans faille.

**Pour l'année 2025**, nous continuerons à vous proposer nos rendez-vous mensuels, des rencontres auteurs, et des manifestations en partenariat avec d'autres associations.

Nous vous préparons pour l'Automne 2025, la 3<sup>ème</sup> édition de notre salon du livre Lafitte Bouquine avec des auteurs du coin, notamment du Lot et Garonne.

**Rendez-vous dimanche 19 octobre 2025 !**



Présidente

Tina DENIS

Trésorière

Angélique MEYER

Secrétaire

Danielle RANSINANGUE

Les membres bénévoles :  
Stéphanie, Roland, Marie-Christine, Aline, Martine,  
Danielle, Phil, Gill,  
Catherine B. Catherine F.,  
Sarah-Yannah, Nathalie

La Ferme  
de la Batisse

Un élevage biologique et traditionnel, en plein air, dans le respect du bien-être animal, pour des poulets de chair de qualité.

Vente directe  
à la ferme

Lieu-dit La Batisse  
47320 Lafitte sur Lot  
06.65.67.17.10

Pour nous suivre  
Facebook : asso4saisons  
et Instagram  
Rejoignez-nous !



L'AFR s'est réunie le 27 mars afin de procéder au vote du CA 2023 et du budget 2024.

Pour ce qui est de la cotisation, le bureau a décidé de ne pas l'augmenter : 4.50 euros/ha (inchangée depuis le 14 avril 2015). Les propriétaires de moins de 3 hectares en sont exonérés.

Monsieur Ceccato, ayant pris la retraite, Monsieur Freno le remplace.

Nous avons également fait appel à l'entreprise Garrigue de Madaillan qui a réalisé la moitié des travaux. Malheureusement à cause des terres trop humides, les tâches ne sont pas terminées.

Les massettes ont été arrachées dans le ruisseau « Les Petites Barthes ». Celles du ruisseau des « Barthes » seront traitées prochainement.

L'AFR avec l'aide de la commune, a pu restaurer plusieurs chemins. Celui de « Trop Espès » est très abîmé. Il fera l'objet d'une restauration cette année.

Cette année, pour 163 h les travaux d'épareuse ont été facturés 6 252 € TTC

Bonne année et bonne santé.

Le Bureau.

### **SIGNELEZ VOS BORNES D'ARROSAGE PAR UN FANION.**

**PRÉSERVONS** nos fossés car ils ont leur utilité.

**ÉVITONS** le broyage durant la période de nidification soit mi-mars à juillet.

### **Conseils aux agriculteurs**

En période humide, les passages d'engins agricoles peuvent rendre les routes boueuses, donc glissantes et dangereuses. Pour limiter les risques, il faut signaler le chantier aux conducteurs et nettoyer la route après. Si ce n'est pas fait et qu'un accident survient, votre responsabilité peut être mise en jeu.

*Article D.161-14 du code rural indique qu'il est « expressément fait défense de nuire aux chaussées des chemins ruraux et à leurs dépendances ou de compromettre la sécurité ou la commodité de la circulation sur ces voies », notamment, « de déposer sur ces chemins des objets ou produits divers susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation, notamment d'y jeter des pierres ou autres matières, d'y amener par des véhicules, en provenance des champs riverains, des amas de terre, d'abandonner sur la chaussée des produits tombés de chargements mal assurés, tels que fumiers, pulpes, graviers, gravois ».*

Activités de la voirie en 2024

La commission voirie s'est réunie par 2 fois : le 26 février et le 30 septembre.

Certains ouvrages de la commune sont dégradés (ponts) : leur restauration est prévue par de la maçonnerie.

- Il a été programmé divers travaux et renouvellement de matériel.

Le programme des travaux goudronnage suit son cours :

- P1 préparation gravillons « Chemin du Moulin »
- P2 goudronnage lotissement « La Matou » Route de Colleignes.

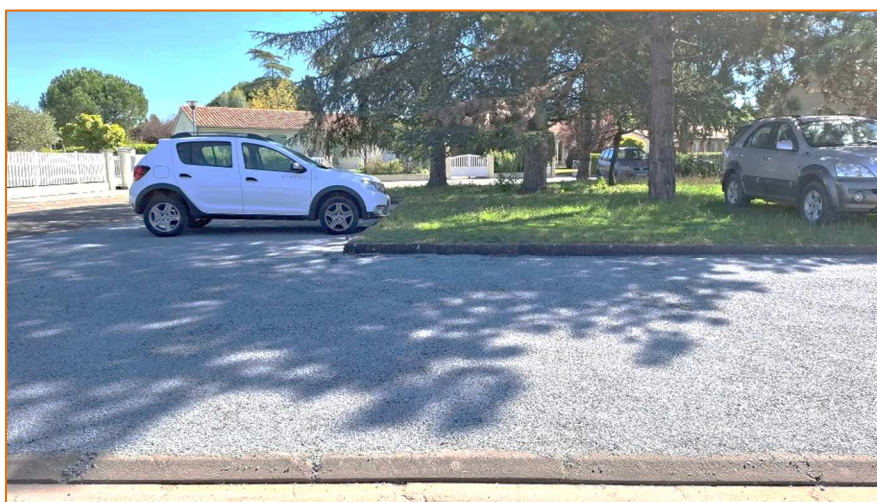
Le programme « épareuse » s'est fait en trois fois, comme habituellement, mais avec des difficultés car le terrain était très humide.

Le 28 novembre, le responsable du secteur Monsieur DARDER est venu sur site voir l'état des voies communales et lotissements.

En fin d'année, un griffage des racines de massettes a bien amélioré le lit du cours d'eau aux « Petites Barthes ». Avec les pluies incessantes, il est souhaitable que les propriétaires nettoient les têtes de pont ainsi que les fossés encombrés. Ils ont leur utilité. Préservons-les.

Bonne Année 2025.

**RAPPEL : Le nettoyage des têtes de pont est à la charge du propriétaire**



### INFO DÉCHETS - VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

DÉCEMBRE 2024

## La TEOMi, c'est parti !

*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative*



**1<sup>er</sup> janvier 2025 : c'est le début réel de la TEOMi. Chaque sortie de poubelle (uniquement le bac gris), sera comptabilisée. Et cela aura une incidence sur votre taxe déchets à retrouver (comme d'habitude) sur l'avis de taxe foncière que vous recevrez à l'automne 2026.**

### La TEOMi, c'est quoi ?

C'est un nouveau mode de calcul qui remplace la TEOM. La TEOMi n'est pas une taxe supplémentaire. Elle est constituée d'une part fixe (indexée sur la valeur locative de votre logement) et d'une part variable (calculée en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris pour la collecte, et de la taille de ce bac). Grâce à cette part variable, la TEOMi propose une approche plus juste car elle prend en compte les comportements individuels.

### Pourquoi la TEOMi ?

Pour aller plus loin dans la réduction des déchets. L'introduction dans la taxe déchets d'une part variable liée à l'utilisation de son bac gris doit nous inciter à moins jeter et à mieux trier.

### Qui est concerné ?

Tous les habitants, propriétaires et locataires.

### Quel impact sur ma taxe Déchets ?

La part variable dépend de la taille et du nombre de fois où vous sortirez votre bac gris pour la collecte. Pour maîtriser au mieux cette taxe, il s'agit donc de sortir votre bac gris le moins souvent possible.

### Comment sortir le moins possible mon bac gris ?

Vous pouvez **trier** tous les emballages et les papiers dans le bac jaune, trier le verre et le textile dans les bornes correspondantes, trier dans les filières de recyclage présentes en déchèterie (nouvelles filières récemment ouvertes : articles sports/loisirs/bricolage, mobiliers de jardin, jouets, coquillages). Vous pouvez aussi **composter** (composteurs individuels ou composteurs partagés proposés par l'Agglomération). Vous pouvez aussi **réutiliser**, **acheter différemment**, que ce soit en vrac ou non-sureballé. Et enfin, **ne sortez votre bac gris que lorsqu'il est plein**.



### La réduction des déchets... où en sommes-nous ?

Nos efforts collectifs sont déjà bien visibles : - 25 % d'ordures ménagères entre 2020 et 2024. Une réussite qui permettra dès 2026 d'adapter la fréquence de collecte du bac gris avec un passage en moins pour tous les foyers. Soit une économie de 470 000 € par rapport à 2025.

### À partir de quand vais-je payer la TEOMi ?

La 1<sup>ère</sup> TEOMi sera sur votre taxe foncière de 2026. Elle intègrera donc la part variable basée sur vos levées de 2025.

### Je suis en habitat collectif, comment ça marche ?

Les collectes sont comptabilisées et réparties entre l'ensemble des logements de l'immeuble.

### INFO DÉCHETS - VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

#### Je suis locataire, suis-je concerné ?

Oui. Le propriétaire a la possibilité de répercuter dans vos charges le montant de la TEOMi correspondante à votre logement.

#### Si je ne sors pas mon bac gris, je ne paierais rien ?

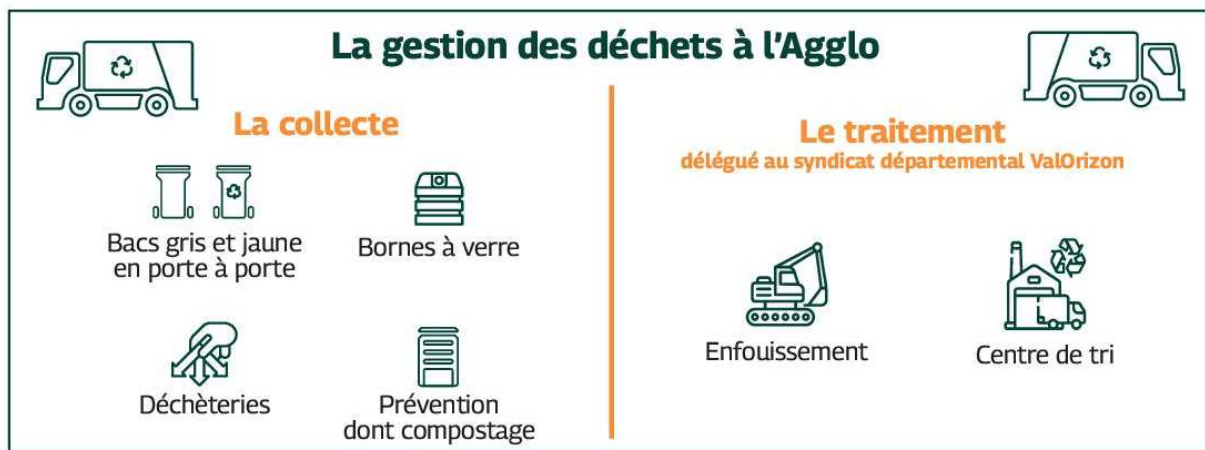
Si, vous paierez la part fixe car la TEOMi ne finance pas uniquement la collecte des bacs gris. Elle finance également tous les autres volets de la gestion des déchets : la collecte du bac jaune, le traitement, les déchèteries, les bornes à verre, la prévention, etc.

#### Que se passe-t-il si on jette des poubelles dans mon bac gris ?

Cela n'impactera pas le montant de votre TEOMi car c'est le nombre de collectes qui est comptabilisé, pas le poids. Mais pour éviter ce désagrément, bien penser à sortir son bac uniquement la veille au soir de la collecte et à le rentrer juste après.

#### Doit-on s'attendre à plus de dépôts sauvages ?

Cette crainte est légitime. Pourtant, en regardant d'autres territoires déjà passés en mode TEOMi, si dans un premier temps il peut y avoir une augmentation des incivilités, cela se régule ensuite.



Le coût des déchets en 2024	
<b>9,2 millions d'€</b> 1 <sup>er</sup> poste de dépenses de l'Agglomération	<b>financé à 80% par la TEOM</b> payée par les usagers (21€/mois/foyer en moyenne)

#### Alerte sur les coûts

Malgré les efforts déjà réalisés, et à venir, en termes de réduction des déchets, le coût est en constante et inexorable augmentation d'année en année. Pourquoi ? 2 raisons principales :

- **La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)**, payée par l'Agglo à l'État, ne cesse d'augmenter : + de 300 % depuis 2012.
- **Le coût du traitement.** En 2025, l'Agglo pourrait s'attendre à deux augmentations, actuellement étudiées par ValOrizon : + 1 € pour sa cotisation à l'habitant et jusqu'à + 51% sur le coût à la tonne de déchets traités.

Dans ce contexte, une possible augmentation de la TEOM est à l'étude pour 2025, représentant un coût supplémentaire de 4 à 6 € par mois et par foyer.

**RÉDUISONS  
NOS DÉCHETS  
TEOMi**

Plus d'information sur [www.valdegaronne.fr](http://www.valdegaronne.fr)  
environnement@valdegaronne.fr - 05 53 64 40 46

# Val de Garonne Agglo

## L'INVESTISSEMENT



## Investissement 2024 : 22,1 millions d'€, un montant record

Les principales opérations concernées sont (avec leurs montants pour l'année 2024) :

- Travaux Voirie et Cadre de vie : 5,9 M€
- Rénovation Centre de loisirs Marmande : 2,2 M€ (4,2 M€ au total)
- Mobilités : Pôle d'Echanges Multimodal Tonneins (1,7 M€) et Schéma cyclable (739 000 €)
- Maison de l'Habitat : 700 000 €
- Fonds de concours (soutien aux communes) : 700 000 € (500 000 € annuels + restes à réaliser des années précédentes) – A noter également en Fonctionnement les 233 000 € annuels pour Marmande et Tonneins dans le cadre de la Politique de la Ville
- Transition énergétique : géothermie Aquaval (470 000 €), décarbonation de bâtiments de l'Agglo (140 000 €), travaux de performance énergétique au siège de l'Agglo (105 000 €). Ou le choix de programmer aujourd'hui des investissements « verts » pour demain générer des économies.
- Plan de modernisation Déchèteries : future déchèterie à Marmande (300 000 €), étude future déchèterie à Tonneins (100 000 €)
- Travaux de maintenance : 375 000 €

## Investissement 2024-2030 129 millions d'€ et une vision d'avenir

Pour la première fois, Val de Garonne Agglomération structure, vote et rend public un plan pluriannuel d'investissement (PPI), qui va au-delà de l'échelle du mandat, jusqu'en 2030.

Le PPI est un outil à la fois technique (instrument de prospective financière) et politique (support de pilotage des politiques publiques). Retrouvez dans les Grands Projets quelques-uns des enjeux portés par ce PPI.

### Le 1er budget vert

Le budget vert classe les dépenses selon leur impact environnemental. Elaboré selon une méthode d'évaluation indépendante et transparente, le budget vert 2024 révèle que 50 % des dépenses de fonctionnement sont favorables ou très favorables en termes d'impact sur l'environnement (36 % des dépenses sont classées « neutres » et 14 % « défavorables »).



# Annuaire



## AGRICULTURE

**BERTONI Sarl**  
Travaux Agricoles  
05 53 84 07 26

**RIGAUD Daniel**  
Travaux Agricoles  
05 53 88 73 17

## ASSISTANTES MATERNELLES

**MAM les Petits Bouts**  
Rue Principale  
06 34 22 31 82

## BAR - RESTAURANT

**BAR SNACK**  
« Le Sabre »  
07 80 33 97 53

**CASSANY Rémy**  
Restaurant Ste-Radegonde  
06 86 66 13 51  
05 53 79 65 94

## BEAUTÉ

**COIFFURE**  
Petit Salon de Virginie  
05 53 88 76 13

**SALON ESTHÉTIQUE**  
Flor - Institut de Beauté  
06 85 54 16 75

**SALON DE TATOUAGE**  
Encre d'Or Tattoo  
06 12 29 04 01

## BOULANGERIE

**BOULANGERIE PRESSE**  
Marion et Mickaël BARDIN  
05 53 84 03 15

## FLEURS

**ANTHÉA FLEURS**  
Marion Zamparo  
Fleuriste événementiel  
06 86 69 84 64

**CASSANY Gaëlle**  
Atelier cours d'art floral  
Fleuriste événementielle  
06 83 24 74 80

## BROCANTE

**AU BAZAR DE FRANCIS**  
06 14 66 59 17

## GITES - CHAMBRES D'HÔTES

**GITE LA PRUNELOISE**  
Rue Principale  
05 53 84 04 17  
06 09 53 10 47

**GITE RURAL  
CHAMBRE D'HÔTES**  
Rue Principale  
05 53 84 07 97

## MECANIQUE AUTO

**GARAGE CHOISY**  
Route du Bord du Lot  
05 53 83 49 84

## PRÊT A PORTER

**MODAS A.M.**  
Vêtements et accessoires  
09 87 40 62 77

## PRODUCTEURS

**FERME & MUSEE  
DU PRUNEAU**  
Domaine de Gabach  
05 53 84 00 69

**LA FERME DE LA BATISSE**  
Nelly Saudel  
Volaille traditionnelle plein air  
06 65 67 17 10

**LA FERME  
DE PRATS DE ROUX**  
Famille Saudel  
Poulets, canettes, pintades, lapins  
06 65 30 96 62

**MAISON DU PRUNEAU**  
Famille Cadreils Messines  
05 53 84 04 17

## SANTÉ

**PHARMACIE**  
Brigitte GISCLARD  
Rue Principale  
05 53 84 02 11

**OSTÉOPATHE**  
Manon MAHE  
06 50 90 12 61

**MASSAGES, REIKI  
SOINS ÉNERGÉTIQUES**  
Isabelle MONETTA  
06 46 42 15 93

**LUMINOTHÉRAPIE**  
Béatrice BESNAULT  
06 32 49 83 70

## SERVICES COMMUNAUX

**AGENCE POSTALE**  
05 53 84 03 00

**BIBLIOTHÈQUE**  
05 53 83 00 75

**MAIRIE**  
05 53 84 03 08

## SERVICES SCOLAIRES

**ÉCOLE MATERNELLE**  
05 53 84 04 24

**ÉCOLE PRIMAIRE**  
05 53 84 37 74

**GARDERIE ÉCOLE**  
05 53 79 08 59

## TRANSPORT - TAXI

**Jean-Claude WIL**  
06 80 70 08 83

## TRANSPORTS - BUS

**EVALYS**  
Lafitte - Tonneins  
0 547 497 497

**LIGNE 444**  
Villeneuve - Marmande  
0 970 870 870

## TRAVAUX DIVERS

**AMADIO Damien**  
Parc et jardins petits travaux  
07 70 34 72 33

**BATIPRO 47**  
Maçonnerie Carrelage  
Terrassement Assainissement...  
05 53 79 90 68  
06 03 87 13 82

**BOUDRA Frédéric**  
Plomberie, sanitaire  
06 74 55 39 80

**JM DEPAN'PLUS**  
Dépannages - rénovation  
06 50 78 22 93

**MAISON & JARDIN**  
M. Lechevalier  
05 53 84 07 97  
06 22 25 83 53

**P. V. R.**  
Peinture, vitrerie  
Revêtements murs et sols  
06 27 11 23 94

**TRACTO PELLE**  
SASU PRATS DE ROUX  
06 68 56 44 46